

# Centre international de Recherche sur le Cancer

---



**Organisation  
mondiale de la Santé**

**Conseil de Direction  
Cinquante-neuvième Session**

**GC/59/6**  
06/03/2017

*Lyon, 18–19 mai 2017*  
*Auditorium*

**PROJET DE PROGRAMME ET DE BUDGET 2018–2019**

*[Page intentionnellement laissée blanche]*

## TABLE DES MATIERES

<b>1. INTRODUCTION</b>	1
<b>2. LE PROGRAMME DU CIRC POUR 2018–2019</b>	5
Objectif 1 Décrire l'incidence du cancer	5
Objectif 2 Comprendre les causes du cancer	7
Objectif 3 Evaluer et mettre en œuvre des stratégies de prévention et de lutte contre le cancer	9
Objectif 4 Augmenter les capacités de recherche sur le cancer	11
Objectif 5 Jouer un rôle stratégique de premier plan et renforcer l'influence du Centre dans le domaine de la recherche sur le cancer au niveau mondial	12
Objectif 6 Permettre, soutenir et coordonner efficacement les recherches	14
<b>3. PROJET DE BUDGET 2018–2019</b>	16
3.1 Explications sur le projet de budget ordinaire	16
3.2 Financement du budget ordinaire	18
3.3 Ressources extrabudgétaires	20
<b>4. TABLEAUX BUDGETAIRES</b>	25
A Projet de budget ordinaire pour l'exercice biennal 2018–2019	27
B Résumé des ressources biennales par objectif de niveau 2/3 et par source de financement	28
C Résumé du budget ordinaire par objectif de niveau 2/3 et par an	29
D Résumé des effectifs au titre du budget ordinaire, par objectif de niveau 2/3 et par catégorie de personnel	30
E Analyse des effectifs et des ressources par objectif de niveau 2/3	31
F Résumé des modifications budgétaires par rapport au précédent budget biennal	32
G Résumé du budget ordinaire par rubrique de dépenses et par cause d'augmentation/de diminution	33
H Résumé du budget ordinaire et du projet de financement	34
I Résumé du projet de financement par les contributions des Etats participants et par le Fonds spécial du Conseil de Direction	35

<b>ANNEXES</b>		37
Tableau d'information A	Budget du personnel et hors personnel par Section et par Groupe	39
Tableau d'information B	Taux de change comptables des Nations Unies : euro/ dollar US	40
Tableau d'information C	Structure de l'arbre des projets du CIRC et projets associés	41
Tableau d'information D	Classification des pays participants et attribution des unités pour le calcul des contributions	43
Tableau d'information E	Comparaison des contributions des Etats participants calculées selon le barème actuel et selon le nouveau barème	44
Tableau d'information F	Comparaison du projet de budget ordinaire 2018–2019 et du budget ordinaire adopté pour 2016–2017, par objectif de niveau 2/3	45
Tableau d'information G	Projets prioritaires nécessitant des contributions volontaires supplémentaires	46

## 1. INTRODUCTION

Le Projet de programme et de budget pour l'exercice 2018-2020 reflète les priorités définies dans la Stratégie à moyen terme 2016-2020 (SMT) ([GC/57/7](#)) adoptée par le Conseil de Direction (résolution [GC/57/R8](#)). De même que le précédent « Programme et Budget », le présent document est structuré selon « l'Arbre des Projets du CIRC » (Tableau d'information C), arborescence montrant comment les projets et les activités du CIRC sont reliés aux objectifs stratégiques définis dans la SMT.

L'utilisation d'une structure commune intégrant la stratégie, le programme et le budget, permet de mieux comprendre comment s'articulent les priorités stratégiques du CIRC, les différents domaines d'activité, et l'allocation des ressources.

Selon les objectifs prioritaires définis dans l'Arbre des projets du CIRC, les activités du Centre s'organisent autour de six objectifs fondamentaux :

- 1 - Décrire l'incidence du cancer
- 2 - Comprendre les causes du cancer
- 3 - Evaluer et mettre en œuvre des stratégies de prévention et de lutte contre le cancer
- 4 - Augmenter les capacités de recherche sur le cancer
- 5 - Jouer un rôle stratégique de premier plan et renforcer l'influence du CIRC dans le domaine de la recherche sur le cancer au niveau mondial
- 6 - Permettre, soutenir et coordonner efficacement les recherches

La SMT et les Plans de mise en œuvre qui lui sont associés décrivent en détail la stratégie ainsi que les activités correspondant à ces domaines prioritaires pour chacune des Sections et chacun des Groupes du CIRC. Le présent document décrit les principaux objectifs du programme par rapport à chacun des six domaines fondamentaux, à travers les projets menés par les différents Groupes et Sections. Les objectifs, activités et budget de chaque projet individuel sont décrits dans les « Fiches Proposition de projet et de budget » qui ont été soumises au Conseil scientifique et reportées sur l'Arbre des projets. L'attribution des ressources est présentée pour les objectifs de niveaux 2 et 3 de l'Arbre des projets, ce qui permet d'effectuer des comparaisons avec le budget biennal précédent (2016-2017) (Tableau d'information F).

Le CIRC est conscient des défis auxquels sont confrontés les Etats participants quand il s'agit d'approuver les contributions statutaires qui englobent le budget ordinaire. C'est pourquoi, lors de la préparation du Projet de programme et de budget 2018-2019, le Centre a cherché à maintenir les activités programmatiques au même niveau qu'en 2016-2017, avec le minimum de changement au niveau des effectifs. Le projet tient compte toutefois de la suppression de certains Groupes et Sections ainsi que de la restructuration d'un certain nombre de domaines en réponse à l'évolution des besoins. Il a fallu gérer ces changements importants dans un environnement dynamique, caractérisé à la fois par l'augmentation des opportunités et par les contraintes budgétaires. Ce document décrit l'impact de ces décisions sur le budget au niveau de chacun des six objectifs prioritaires de l'Arbre des projets.

Le succès de la mise en œuvre de la Stratégie à moyen terme du CIRC dépend de la possibilité de compléter le budget ordinaire par des fonds extrabudgétaires provenant de demandes de

subventions concurrentielles et de diverses autres sources de financement. L'équilibre entre ces différentes sources de financement est décrit brièvement ci-dessous.

Au cours des dix dernières années (à partir de 2008-2009), les charges de personnel – essentiellement statutaires – ont augmenté de près de 10 millions d'euros, soit une augmentation de 40% (Figure 1). Pendant la même période, le Conseil de Direction a adopté une approche de croissance nominale zéro pour les contributions statutaires des Etats participants. Pour compenser l'augmentation importante des charges de personnel, le Conseil de Direction a accepté d'augmenter les budgets biennaux grâce aux contributions des nouveaux Etats participants venant se joindre au CIRC et également, lors des trois derniers exercices biennaux, grâce à des financements supplémentaires provenant du Fonds spécial du Conseil de Direction (GCSF) (Figure 2).

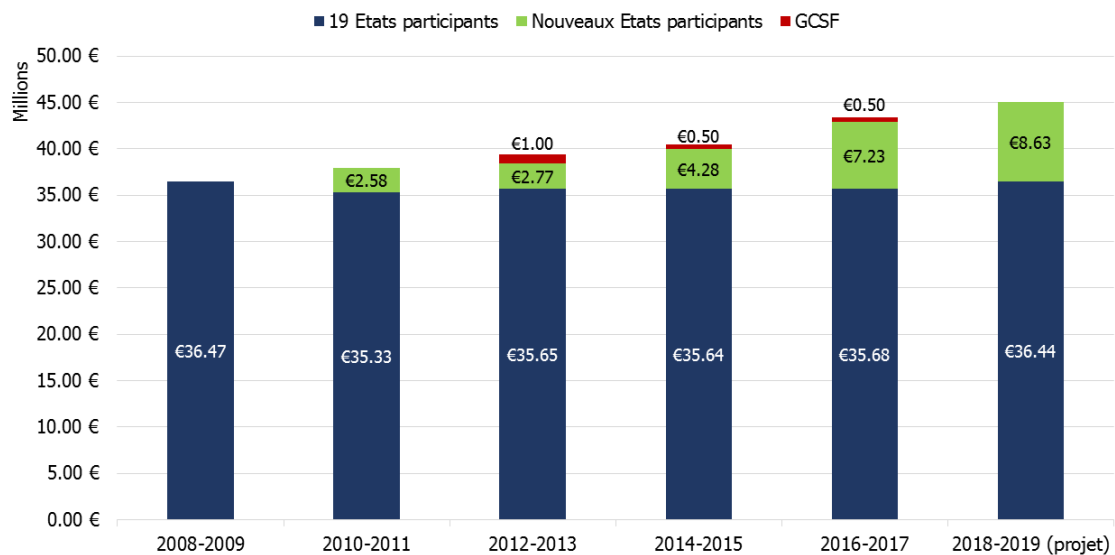


Figure 1: Budget du personnel, budget hors personnel, et nombre de postes

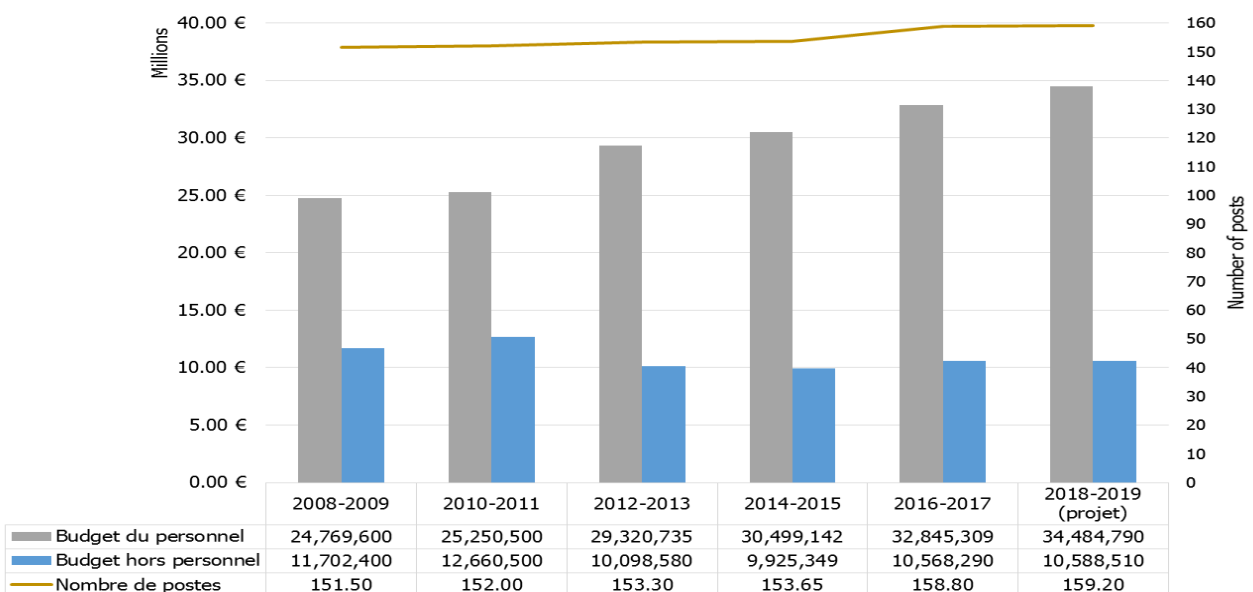


Figure 2: Budgets ordinaires adoptés entre 2008 et 2017 et Projet de budget 2018–2019

Pour compenser l'augmentation des charges de personnel, le budget hors personnel a également été réduit : dans le Projet de programme et de budget 2018-2019, il reste inférieur de 2,1 millions d'euros en chiffres absolus à celui de 2010-2011 (Figure 1). La proportion du budget ordinaire affecté aux services généraux et aux services administratifs a également diminué depuis 2010. Ceci est dû en grande partie à des efforts constants et à la recherche d'un juste équilibre dans le but d'augmenter l'efficacité des services administratifs et de privilégier les investissements en faveur du programme scientifique.

L'approche décrite ci-dessus, qui vise à maintenir les activités programmatiques nécessaires à la bonne exécution de la Stratégie à moyen terme du CIRC, présente certains risques. *Premièrement*, les nouveaux Etats participants souhaitent un élargissement du champ d'action du programme du Centre, alors que le programme doit être géré sans augmentation de ressources en valeur réelle. En fait, les Etats participants ne sont pas les seuls à avoir de telles attentes, l'importance du cancer dans les maladies non transmissibles devenant de plus en plus évidente. *Deuxièmement*, il est peu probable que l'on puisse continuer à dépendre du Fonds spécial du Conseil de Direction (GCSF) pour le financement du budget ordinaire (1 million d'euros en 2012-2013 et 0,5 million d'euros lors de chacun des deux exercices biennaux ultérieurs), d'autant plus que le GCSF a été sollicité ces dix dernières années pour financer des éléments essentiels de l'infrastructure, notamment des équipements de laboratoire, des installations pour la biobanque, du matériel et des logiciels informatiques ainsi que la mise aux normes de sécurité. Cette approche dépend de l'assurance de rentrées régulières pour le GCSF, ce qui n'est pas le cas. Les revenus du GCSF devraient chuter au cours du prochain exercice biennal, le paiement étalé sur 10 ans des arriérés de la Fédération de Russie arrivant à son terme. Le complément financé actuellement par le Fonds spécial du Conseil de Direction pour l'exercice biennal 2016-2017 représente en moyenne 20 000 euros par Etat participant. Dans ce contexte, le Secrétariat propose de financer le budget ordinaire 2018-2019 uniquement par les contributions statutaires des Etats participants.

Pour pouvoir mener les activités programmatiques au niveau requis, le Centre a dû financer un nombre croissant de postes à partir d'autres sources (Figure 3), notamment le Compte spécial pour les dépenses d'appui au programme (PSC) alimenté par le recouvrement de frais généraux sur les subventions de recherche, par le Fonds spécial du Conseil de Direction (GCSF) alimenté par la vente des publications et par les Contributions non inscrites au budget des nouveaux Etats participants (UB). Au moment de la préparation du Projet de Programme et de Budget 2018-2019, il est prévu de financer, en 2018-2019, 11,8 postes à l'aide du PSC, 8 postes à l'aide du GCSF et 5 postes à l'aide de l'UB (Figure 3).

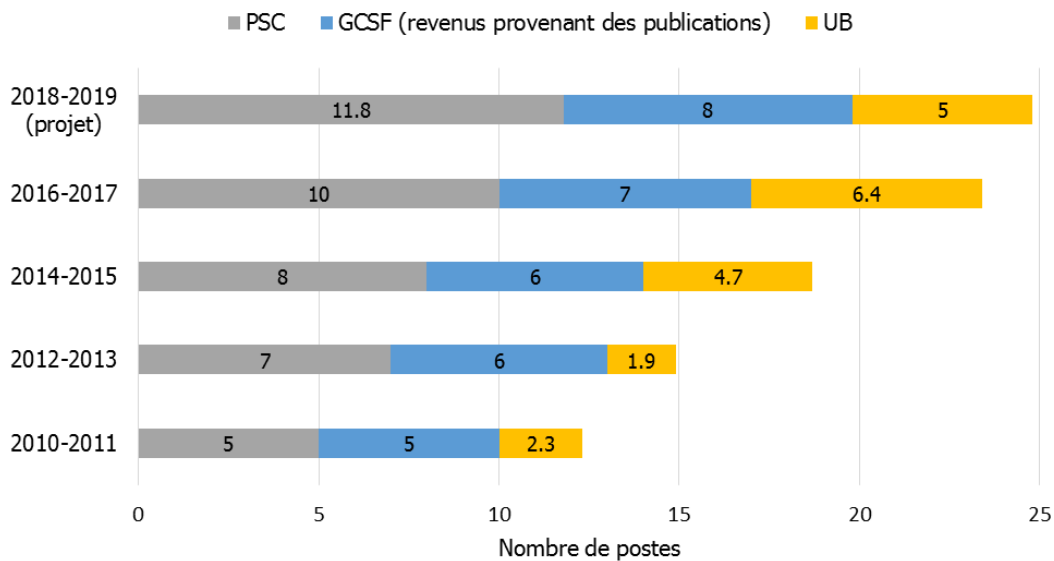


Figure 3 : Nombre de postes financés par le PSC, le GCSF et l'UB entre 2010 et 2019

Le Compte spécial pour les dépenses d'appui au programme (PSC) est utilisé pour les postes de la Section Soutien à la recherche (qui englobe les services des finances, des achats, des technologies de l'information et des ressources humaines). Le Fonds spécial du Conseil de Direction (GCSF) sert principalement à financer des postes liés aux publications du CIRC, à savoir la Section des Monographies (un poste de pathologiste, un poste d'assistant de projet, des postes d'assistants pour la production de la collection Classification OMS des tumeurs) et le Groupe Communication (postes d'assistant de publication, de rédacteur, de concepteur web et un poste de spécialiste des réseaux sociaux). En revanche, les contributions non budgétées des nouveaux Etats participants (UB) sont utilisées pour financer des domaines scientifiques clés, définis comme prioritaires suite aux audits du Conseil scientifique (par exemple la bioinformatique). Certains des postes d'appui financés sur les fonds du PSC pourraient être supprimés si le niveau des activités financées par les contributions volontaires provenant des subventions de recherche venait à diminuer. Il est notable, toutefois, qu'un certain nombre de postes essentiels sont financés hors budget ordinaire ; c'est le cas pour un assistant financier, un assistant chargé du budget, le service d'assistance informatique et le pool central de secrétariat.

Le Centre a réussi à générer des contributions volontaires pour compléter et développer la plateforme financée par le budget ordinaire, en utilisant les fonds précédents pour financer un nombre croissant de postes de recherche (Professionnels et Services généraux). Les financements extrabudgétaires déjà confirmés pour la période 2018-2019 sont inclus dans le budget intégré présenté dans les tableaux budgétaires. Ils s'élèvent à 16,4 millions d'euros, alors qu'ils étaient de 8,2 millions d'euros lors de la préparation du Programme et du Budget 2016-2017. Cette différence de 8,2 millions d'euros, soit une augmentation de 100% entre les deux exercices biennaux, démontre l'excellente performance du Centre.

Fait nouveau dans la présentation du Projet de Programme et de Budget 2018-2019, le Centre a identifié un certain nombre de projets de haute priorité pour lesquels les financements extrabudgétaires ne sont pas encore confirmés. Le Centre se mobilise tout particulièrement pour



trouver les ressources nécessaires. Ces projets sont décrits en détail dans le Tableau d'information G avec l'espoir que les Etats participants pourraient envisager de soutenir ces projets par des contributions volontaires supplémentaires ou des contributions en nature.

En résumé, le Secrétariat continuera à utiliser toutes les sources de financement disponibles pour exécuter le Programme et appliquer la SMT. Conformément aux principes visant à maintenir le niveau des activités programmatiques, à n'effectuer que des changements minimes au niveau des effectifs et à ne plus dépendre du Fonds spécial du Conseil de Direction, le budget ordinaire financé par les contributions statutaires proposé s'élève à 45,07 millions d'euros. Il a été calculé à partir du budget approuvé pour 2016-2017 en rajoutant la contribution du Maroc, plus une augmentation légèrement inférieure à 0,9 million d'euros pour les contributions statutaires des 24 autres Etats participants (soit une augmentation de 2,09%). Le Projet de budget présente ainsi une augmentation de 3,82% par rapport au budget biennal approuvé pour 2016-2017. L'association de ce budget ordinaire avec les contributions volontaires escomptées permettra de continuer à appliquer avec succès la SMT 2016-2020 du CIRC.

## **2. LE PROGRAMME DU CIRC POUR 2018–2019**

### **Objectif 1 – Décrire l'incidence du cancer**

Les principales activités relatives à cet objectif consistent toujours à suivre l'incidence mondiale du cancer, fournir des statistiques précises et actualisées au niveau national, régional et mondial, et à faire de l'épidémiologie descriptive. Pour établir des programmes efficaces de lutte contre le cancer, il est indispensable de disposer de statistiques fiables sur le cancer, pour pouvoir identifier les actions prioritaires et disposer des données nécessaires pour suivre et évaluer les interventions spécifiques. Le cancer faisant partie des maladies non transmissibles (MNT), le Centre évalue également le fardeau du cancer par rapport aux autres MNT, en intégrant de nouveaux domaines de compétences comme la démographie (pour évaluer les gains en espérance de vie), et l'économie (pour évaluer le coût des pertes de productivité).

La recherche dans ce domaine porte sur l'analyse des fluctuations géographiques, temporelles et socioéconomiques du cancer, en mettant l'accent sur l'évolution des profils et l'importance du cancer dans le monde. Mais le Centre ne se contente pas de collecter et d'analyser les statistiques du cancer, il collabore également avec les registres nationaux du cancer pour les aider à améliorer la qualité et la couverture de l'enregistrement au niveau mondial.

L'amélioration de l'accès à ces données, considérées comme un 'bien public', a permis le développement du nouvel Observatoire mondial du cancer du CIRC, qui recueille les données disponibles sur le cancer chez les adultes et les enfants ainsi que sur les facteurs de risque et leur impact par pays au niveau planétaire.

Une autre activité importante relative à cet objectif est la production de la collection 'Classification OMS des tumeurs' (ou *Blue Books*), qui représente le consensus des experts internationaux en pathologie cancéreuse sur la classification des tumeurs. Les *Blue Books*, dont la révision permet d'incorporer de nouvelles entités cliniques, constituent la référence internationale en termes de classification des tumeurs. C'est un outil essentiel pour la surveillance du cancer, pour les recherches épidémiologiques et plus largement pour la prise en charge clinique efficace du cancer.

Les principaux objectifs de ce secteur d'activité de l'Arbre des projets du CIRC sont les suivants :

- a. Améliorer et élargir l'établissement de statistiques descriptives du cancer ;
- b. Aider à améliorer la couverture et la qualité des registres du cancer, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire (PRFI) ;
- c. Améliorer la classification des tumeurs, essentielle pour l'enregistrement, la recherche et le traitement du cancer.

Un des axes principaux de la Section Surveillance du cancer (CSU) se situe dans le cadre de cet objectif. Les Sections Nutrition et métabolisme (NME), Infections (INF) et Détection précoce et prévention (EDP) ont également des activités dans ce domaine. Au sein de la Section Monographies du CIRC (IMO), le groupe *Blue Books* (BLB) est responsable des publications sur la classification des tumeurs.

Le niveau des ressources attribuées aux domaines a) et b) mentionnés ci-dessus a augmenté légèrement par rapport au budget 2016-2017. Mais alors que le budget global n'a pratiquement pas bougé, une nouvelle restructuration a eu lieu pour répondre à l'évolution des besoins de la Section Surveillance du cancer, notamment face à la nécessité de gérer efficacement le personnel supplémentaire rémunéré à l'aide de fonds extrabudgétaires dans le contexte de l'Initiative mondiale pour le développement des registres du cancer (GICR).

Une réorganisation importante a eu lieu dans ce secteur c). C'est la Section Pathologie moléculaire (MPA) qui avait la responsabilité du projet Classification OMS des tumeurs, en plus d'un programme de recherche sur le cancer du cerveau. Avec le départ à la retraite de son Chef, il a été décidé de supprimer la Section pour permettre deux grands remaniements : premièrement, la consolidation de la recherche de laboratoire par la réduction du nombre de Groupes et de Sections, et deuxièmement l'intégration du projet Classification OMS des tumeurs dans la Section Monographies du CIRC (IMO), avec les Manuels du CIRC sur la prévention du cancer (*IARC Handbooks on Cancer Prevention*). Le personnel scientifique et le personnel d'appui se retrouvent ainsi dans la même Section, tandis que les autres membres du personnel des sections MPA et IMO impliqués dans les publications (notamment dans les processus de révision et de mise en page) ont été transférés dans un Groupe Communication (COM) élargi de façon à accroître l'efficacité et à réaliser des économies d'échelle.

En renforçant les synergies scientifiques entre ces trois publications phares et en facilitant l'adoption des meilleures pratiques en matière de publication et d'évaluation par les experts, cette restructuration d'envergure permettra des économies d'échelle. En outre, la disparition d'une Section de recherche est la réponse nécessaire aux contraintes budgétaires auxquelles le Centre doit faire face : elle permet de répartir le budget hors personnel entre les autres Sections et d'en investir une partie dans des domaines prioritaires (comme la bioinformatique). Le Centre sera donc constitué dorénavant de huit Sections de recherche au lieu de neuf.

L'affectation à plein temps du Chef du Groupe *Blue Books* au projet de Classification OMS des tumeurs, associée au changement d'affectation de certains membres du personnel de soutien, a permis d'augmenter les ressources attribuées au domaine d'activité c). La combinaison des changements mentionnés ci-dessus au sein de l'Objectif 1 a entraîné une légère augmentation de la proportion globale du budget ordinaire allouée à ce secteur, qui est passée de 7,30% à 7,78%.

## **Objectif 2 – Comprendre les causes du cancer**

Les causes d'une proportion significative de cancers humains courants sont toujours inconnues. Pour pouvoir mener des recherches sur la prévention, il faut en comprendre l'étiologie. C'est pourquoi le Centre continue à se mobiliser pour étudier le rôle des interactions entre les facteurs génétiques, environnementaux et liés au mode de vie, sur le développement des cancers humains, en mettant à profit les occasions uniques d'établir des collaborations à travers le monde.

Une large place est faite aux cancers importants dans les PRFI et à la recherche interdisciplinaire. L'approche interdisciplinaire permet de mieux appréhender les mécanismes vitaux qui peuvent expliquer les associations, révélées par les études épidémiologiques, entre facteurs de risque et maladie ; elle permet également d'identifier et de valider de nouveaux biomarqueurs de l'exposition, de prédisposition, ou permettant la détection précoce et le pronostic du cancer. La compréhension des causes du cancer est un des fondements de la recherche de stratégies de prévention et de détection précoce du cancer, comme on le verra dans l'Objectif 3.

En plus des recherches originales qu'il mène dans ce domaine, le Centre réunit des experts pour évaluer, à partir de la littérature, les données scientifiques sur la cancérogénicité des facteurs de risque. Le programme des Monographies du CIRC est considéré comme la référence internationale en matière d'identification des risques de cancer ; ces évaluations sont très utilisées par les agences nationales et internationales chargées d'élaborer des stratégies de prévention du cancer visant à réduire l'exposition aux agents cancérogènes connus ou présumés. La dissémination des résultats sera encore renforcée avec le développement d'une base de données des Monographies, accessible par internet et interactive, qui sera reliée aux autres bases de données hébergées par le CIRC (par exemple les '*Blue Books*' de l'OMS, l'Observatoire mondial du cancer, les Manuels de prévention du cancer) ou à l'extérieur (comme ICD-11, PubChem).

Les Sections INF, NME, IMO, Environnement et rayonnements (ENV), Génétique (GEN) et Mécanismes de la cancérogenèse (MCA) contribuent de façon importante à l'Objectif 2, avec des contributions complémentaires de la Section CSU. Plus particulièrement, la Section CSU collabore avec différentes autres Sections pour regrouper et analyser les informations sur les facteurs de risque et l'incidence du cancer, dans le but d'estimer au niveau mondial, régional ou national la fraction de cancers attribuables à une exposition particulière. Ces estimations sont très appréciables quand il s'agit de planifier la lutte contre le cancer au niveau mondial.

Les objectifs des trois grandes catégories de projets dans ce secteur sont alors les suivantes :

- a. Éclaircir la contribution des différents facteurs de risque dans l'étiologie du cancer, en menant des études épidémiologiques ;
- b. Caractériser les changements cellulaires et moléculaires induits par les facteurs de risque du cancer, éclaircir les mécanismes sous-jacents et fournir des biomarqueurs utiles pour les études épidémiologiques ;
- c. Émettre, en toute indépendance, des évaluations faisant autorité sur le pouvoir cancérogène des facteurs environnementaux, professionnels et liés au mode de vie, importants en termes de santé publique.

Ce secteur, qui constitue toujours un axe majeur pour le CIRC avec 26,34% du budget global, englobe la majorité des recherches de laboratoire. Ce chiffre recouvre toutefois des tendances et

des changements notables. L'enveloppe attribuée à l'Objectif 2 a diminué, passant, au cours de trois périodes budgétaires successives, de 30,38% en 2014-2015 à son niveau actuel pour 2018-2019, ce qui représente une diminution de l'ordre de 1,3 million d'euros en chiffre absolu. Cette diminution traduit le changement du rapport entre la nécessité de continuer les recherches sur les causes du cancer, dans le cadre de l'Objectif 2, et celle de recherches plus immédiatement applicables à l'élaboration de politiques de lutte contre le cancer, qui s'inscrivent dans le cadre des Objectifs 1 et 3.

Dans ce contexte, les instances de gouvernance du CIRC ont reconnu la nécessité d'inscrire les Monographies (section c) ci-dessus) au budget ordinaire, de façon à réduire les risques liés au fait de dépendre essentiellement de ressources extrabudgétaires. La faible augmentation du personnel affecté aux Monographies dans le budget ordinaire 2016-2017 a été compensée dans le budget proposé actuellement pour 2018-2019 par un montant supplémentaire de 123 000 € pour le budget non salarial. Sans ces modifications intervenant dans le secteur c), la diminution du budget global affecté à l'Objectif 2 aurait été plus importante.

Les recherches interdisciplinaires sur les causes du cancer s'appuient de plus en plus sur de grands ensembles complexes de données, qui demandent des moyens importants en termes de biostatistique et de bioinformatique. Comme l'ont souligné le Conseil scientifique, les Comités d'évaluation successifs et le Conseil de Direction en mai 2016, le Centre doit consacrer suffisamment de ressources à la bioinformatique et à son programme en pleine évolution, que ce soit pour financer le personnel, le matériel informatique à haute performance ou encore les capacités de stockage de données. Le Centre a pu accorder des ressources supplémentaires en associant différents moyens. *Premièrement*, la réduction des services de secrétariat de la Section MCA et la fermeture de la Section MPA ont permis la création d'un nouveau poste d'appui en bioinformatique (MCA) et d'un nouveau poste de chercheur en bioinformatique (Groupe Biomarqueurs, BMA). *Deuxièmement*, les postes supplémentaires nécessaires en bioinformatique ont été financés en utilisant les contributions non budgétées des nouveaux Etats participants (UB). *Troisièmement*, le personnel en place a réorienté ses activités pour englober des tâches de bioinformatique. *Quatrièmement*, un examen approfondi des besoins en informatique a conduit à demander au Conseil de Direction l'autorisation d'utiliser le Fonds spécial du Conseil de Direction pour financer les nouveaux besoins en matériel informatique à haute performance et en capacité de stockage des données.

Ainsi, l'augmentation des capacités en bioinformatique décrite plus haut a été réalisée avec un niveau globalement stable des effectifs émergeant sur le budget ordinaire, grâce à des restructurations, des réaffectations et des investissements stratégiques venant d'autres sources de financement.

### **Objectif 3 – Evaluer et mettre en œuvre des stratégies de prévention et de lutte contre le cancer**

La priorité accordée à « la recherche sur le cancer pour la prévention du cancer » s'applique à tous les secteurs de recherche du Centre, mais elle est plus directement évidente en ce qui concerne l'évaluation des interventions de prévention et de détection précoce des cancers et l'étude de leur mise en œuvre effective. En effet, le Centre a de nombreuses possibilités de collaboration avec les programmes nationaux en matière d'évaluation des facteurs qui facilitent ou entravent la mise en œuvre des mesures de lutte contre le cancer et de leur impact. C'est pourquoi le périmètre des recherches menées dans ce secteur a été élargi pour permettre une plus grande implication des études programmatiques dans le domaine des prestations sanitaires.

Les recherches sur les actions de prévention englobent les stratégies de prévention et de détection précoce des cancers dont l'incidence est élevée dans les PRFI, et vont des essais cliniques de vaccination contre le virus de l'hépatite B (HBV) ou le virus du papillome humain (HPV), aux essais d'éradication d'*Helicobacter pylori* (*H. pylori*), jusqu'à l'évaluation de méthodes de dépistage simples et abordables et de nouvelles techniques applicables aux cancers de la bouche, du côlon-rectum, du sein et du col de l'utérus.

Les recherches sur la mise en œuvre impliquent l'étude des facteurs socioéconomiques, culturels et opérationnels qui conditionnent le succès des actions de prévention et de détection précoce organisées au niveau national ou régional dans les services de santé ordinaires. Les recherches sur la prévention se sont également élargies pour prendre en compte les facteurs pré- et post-diagnostic qui influencent le pronostic et la qualité de vie. Les collaborations avec les centres de recherche nationaux permettent d'évaluer les schémas de soins, et fournissent les bases factuelles nécessaires pour améliorer la prise en charge clinique du cancer. Il convient de noter que les méthodes de laboratoire offrent également de nouvelles voies pour la détection précoce et l'étude du pronostic, par exemple par la détection d'ADN tumoral dans le sang.

Outre les recherches originales qu'il mène sur la prévention du cancer, le Centre coordonne l'évaluation, par les meilleurs experts internationaux, des données sur l'efficacité des actions de prévention primaire et secondaire du cancer disponibles dans la littérature scientifique. Ces évaluations sont publiées en premier lieu dans les Manuels du CIRC sur la prévention du cancer (*IARC Handbooks of Cancer Prevention*), selon une approche complémentaire de celle des Monographies du CIRC. Le nombre de domaines qui peuvent être évalués dans le cadre de la série des Manuels dépend largement de la capacité à mobiliser des ressources supplémentaires.

Les Sections EDP (Détection précoce et prévention), INF (Infections), ENV (Environnement et rayonnements), IMO (Monographies du CIRC) ainsi que l'Etude d'intervention contre l'hépatite en Gambie (GHIS) participent de façon majeure à ce secteur d'activité, avec des contributions des Sections CSU (Surveillance du cancer) et NME (Nutrition et métabolisme).

Ce secteur comporte trois grandes catégories de projets qui visent à :

- a. Mieux comprendre les actions de prévention et de lutte contre le cancer ;
- b. Améliorer la mise en œuvre des programmes de prévention et de lutte contre le cancer ;
- c. Produire des évaluations d'experts à partir des données factuelles disponibles, de façon à pouvoir recommander des stratégies de prévention.

Le budget 2016-2017 avait enregistré une augmentation significative - près de 2 millions d'euros - du budget alloué à l'Objectif 3 par rapport à 2014-2015, la part du budget global affecté à ce domaine passant de 5,61% à 10,18%. Le projet de budget 2018-2019 maintient globalement le même niveau d'allocation, mais avec des changements importants dans sa répartition.

Le travail de terrain du projet d'intervention contre l'hépatite en Gambie (GHIS) s'achèvera fin 2018. Aussi, étant donné les contraintes budgétaires et les nombreuses autres demandes, il a été décidé de couper le financement du projet GHIS provenant du budget ordinaire pour le prochain exercice biennal, ce qui a entraîné une réduction de 169 600 € du budget de ce projet pour 2018-2019 par rapport à 2016-2017. Cette réduction permettra de maintenir des postes clés dans d'autres domaines du Programme du Centre correspondant à l'Objectif 3. Néanmoins, étant donné l'intérêt de la plateforme de recherche du GHIS, implantée en Gambie avec l'Unité gambienne du *Medical Research Council* du Royaume-Uni, on recherchera des ressources extrabudgétaires pour de nouveaux projets, dans l'espoir de maintenir le personnel et l'infrastructure du CIRC dans cet établissement exceptionnel situé sur le terrain.

Les occasions d'effectuer des recherches sur la prévention et sa mise en œuvre ne cessent d'augmenter. Pour soutenir ces initiatives et pour tirer profit des ressources extrabudgétaires, le Centre a utilisé les fonds non budgétés des nouveaux Etats participants (UB) pour financer deux postes de chercheurs et un nouveau poste de gestion des bases de données dans la section EDP (Détection précoce et prévention) sur la période biennale 2018-2019, pour l'étude de la prévention des cancers du sein, du col de l'utérus et de l'estomac.

Pour permettre de relancer les Manuels de prévention du cancer, outre le poste de chercheur financé par UB, du temps a été dégagé au bénéfice de ce programme pour les chercheurs et le personnel d'appui de la Section Monographies (IMO). Le budget hors personnel des Manuels a également été augmenté de 95 800 € sur le budget ordinaire, grâce aux modifications apportées dans le financement du projet d'intervention contre l'hépatite en Gambie (GHIS) mentionnées plus haut.

L'évaluation des initiatives de prévention du cancer mises en place dans une région donnée ouvre des perspectives de valorisation en permettant de transférer ces expériences à d'autres régions du monde. On peut citer deux exemples, le Code européen contre le cancer et la mise en œuvre de programmes de dépistage du cancer dans l'Union européenne. Le Code européen a été élaboré sous la direction du Centre. Il est possible de l'adapter à d'autres régions du monde ainsi que la méthode utilisée pour l'élaborer, sous réserve de ressources supplémentaires. Un financement modeste a été attribué à cette initiative dans le projet de budget 2018-2019. Suite aux études sur la mise en œuvre du dépistage du cancer en Europe, le Centre a identifié un certain nombre d'indicateurs de qualité qui pourraient s'appliquer à d'autres zones géographiques pour suivre les progrès des programmes de dépistage. Un nouveau projet de Dépistage du Cancer dans les Cinq Continents fera l'objet d'une mobilisation de ressources. Ce projet devrait permettre d'évaluer périodiquement au niveau de la population les programmes de dépistage du cancer menés dans différents pays, à l'aide d'un ensemble de procédures et de mesures harmonisées.

#### **Objectif 4 – Augmenter les capacités de recherche sur le cancer**

Le développement des capacités de recherche sur le cancer, un des objectifs définis dans les statuts du CIRC, demeure un des éléments clés de sa mission. Néanmoins, les contributions relatives à ce large objectif couvrent trois grands éléments relativement distincts.

Le premier élément est *axé sur les ressources humaines* avec l'objectif de développer les connaissances et les compétences en s'attachant plus particulièrement aux pays dont les capacités sont limitées. Le programme d'éducation et de formation se limite aux domaines fondamentaux du CIRC et s'intègre à ses activités scientifiques, ce qui signifie qu'une grande partie de la formation s'effectue dans le cadre de projets de recherche collaboratifs. Les bourses d'études et les programmes des cours dispensés au CIRC (notamment l'Université d'été du CIRC), ainsi que les séminaires de formation associés à des projets particuliers fournissent une formation plus structurée. Le Centre a travaillé avec des partenaires internationaux pour constituer et développer la Biobanque et le Réseau de constitution de cohortes et de biobanques dans les pays à revenu faible, et offre une formation sur les biobanques et les aspects éthiques et légaux qui leur sont associés. Pour améliorer l'accès au matériel éducatif, le Centre accroît ses efforts dans la production de matériel d'apprentissage en ligne et dans la traduction des documents dans plusieurs langues autres que les deux langues officielles du CIRC.

Le deuxième élément est *axé sur les méthodes*, notamment le développement des capacités de recherche et d'outils pour la recherche épidémiologique et de laboratoire, comme par exemple les méthodes nouvelles ou améliorées en biostatistique et en bioinformatique, ou pour l'évaluation de l'exposition et l'utilisation de biomarqueurs. Une importance croissante est accordée aux méthodes statistiques et à la modélisation, appliquées par exemple à l'étude des relations entre le cancer et certaines expositions ou à l'évaluation de l'impact de différentes actions de prévention, ce qui permet de calculer plus facilement la rentabilité des investissements au niveau national et international. Ces différents développements méthodologiques sont étroitement alignés sur les recherches en cours concernant les causes et la prévention du cancer et trouvent fréquemment des applications dans les projets faisant partie des Objectifs 2 et 3 de l'Arbre des projets du CIRC, souvent après avoir fait l'objet d'études pilotes.

Le troisième élément de cet Objectif concerne les *infrastructures de recherche*. Il englobe le soutien aux technologies de l'information, les services et plateformes de laboratoire (génétique, histologie) et les installations pour la conservation de produits biologiques (biobanques).

La coordination globale des activités formelles de formation du Centre est effectuée par le Groupe Education et formation (ETR) qui dépend du Bureau du Directeur. Les séminaires de formation associés à des projets spécifiques sont dispensés par les Sections impliquées, par exemple EDP (Détection précoce et prévention), CSU (Surveillance du cancer), NME (Nutrition et métabolisme), LSB (Services de laboratoire et Biobanque) et GEN (Génétique). Plusieurs Sections différentes sont impliquées dans le développement de méthodes, notamment INF (Infections), ENV (Environnement et rayonnements), NME (Nutrition et métabolisme), MCA (Mécanismes de la cancérogenèse), and GEN (Génétique), tandis que les infrastructures de recherche sont fournies principalement par le Groupe Services de laboratoire et Biobanque (LSB) et la Section Soutien à la recherche (SSR). De plus, les investissements dans la recherche stratégique sont gérés par le Bureau du Directeur (DIR).

Les principaux objectifs dans ce domaine sont donc les suivants :

- a. Accroître les ressources humaines pour la recherche sur le cancer ;
- b. Développer de nouvelles méthodes applicables à la recherche sur le cancer ;
- c. Fournir les ressources et les infrastructures permettant de soutenir et renforcer la recherche.

Globalement, les ressources assignées à ce domaine ont augmenté : elles représentaient 23,68% du budget 2016-2017, elles atteignent 25,58% dans le projet de budget 2018-2019. Cette augmentation reflète en partie les changements dans l'importance accordée à certaines des Sections de recherche en place. Plus particulièrement, la section NME (Nutrition et métabolisme) a été restructurée suite à l'arrivée d'un nouveau Chef de Section, avec la suppression du Groupe Evaluation de l'exposition alimentaire (DEX) et la création d'un nouveau Groupe Méthodologie nutritionnelle et biostatistique (NMB). Avec ces changements, NME a consacré des ressources supplémentaires à la méthodologie qui relève du domaine b) mentionné plus haut. De plus, GEN a affecté plus d'effectifs au maintien de l'étude de certaines cohortes épidémiologies exceptionnelles disponibles au CIRC (par exemple des cohortes de Fédération de Russie et d'Iran) et à une nouvelle initiative visant à créer un consortium de cohortes européennes.

En ce qui concerne le domaine a), le Centre doit composer avec une réduction d'activité, et réduire de près de moitié le nombre de Bourses du CIRC (passage de 18 à 10 bourses de deux ans par exercice biennal) du fait de la modification des critères d'éligibilité aux financements extrabudgétaires de la Commission européenne. Pour maintenir le programme tout en recherchant d'autres sources de financement, le Centre va désormais limiter l'attribution de bourses du CIRC aux candidats des PRFI. Par ailleurs, un montant supplémentaire de 80 000 € a été attribué au Programme des bourses dans le budget 2018-2019 pour atténuer l'impact de ces restrictions, tout au moins en partie, et permettre d'attribuer une Bourse supplémentaire, ce qui porte à 11 le nombre total de Bourses postdoctorales de deux ans financées par le budget ordinaire au cours de l'exercice biennal.

### **Objectif 5 – Jouer un rôle stratégique de premier plan et renforcer l'influence du Centre dans le domaine de la recherche sur le cancer au niveau mondial**

Ce secteur comprend les activités relatives à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie et du programme scientifiques, qui permettent au Centre d'atteindre ses objectifs et de jouer un rôle de premier plan en matière de promotion et d'élaboration des stratégies de prévention et de lutte contre le cancer au niveau international.

Le Directeur est chargé de définir les objectifs, de déterminer la stratégie et de superviser la mise en œuvre du programme de recherche du Centre ; il est secondé dans ces fonctions par le Comité directeur et, au niveau opérationnel, par les Chefs et les chercheurs confirmés de chacun des Groupes et des Sections.

Ce domaine inclut également l'appui aux structures de gouvernance du CIRC, la gestion des partenariats stratégiques et de la communication, ainsi que la supervision du respect des normes éthiques et professionnelles au niveau des recherches et des activités du Centre. Le succès dépend



du développement et du maintien des grands partenariats stratégiques avec l'OMS, les autres agences des Nations Unies, les réseaux régionaux, les organismes nationaux et les organisations non gouvernementales impliqués dans la lutte contre le cancer, etc.

La diffusion de la recherche du CIRC, essentielle pour traduire les résultats scientifiques en mesures de lutte contre le cancer, fait partie de cet objectif.

Les activités dans ce domaine sont coordonnées en premier lieu par le Bureau du Directeur (DIR) et son Groupe Communication (COM), avec la contribution de la Section Soutien à la recherche (SSR) et de toutes les Sections scientifiques.

Les principaux objectifs dans ce secteur d'activité sont donc les suivants :

- a. Définir les objectifs et mettre en œuvre la stratégie scientifique du CIRC en fournissant le cadre qui lui permettra d'atteindre ses objectifs ;
- b. Superviser l'orientation stratégique du Centre et la mise en œuvre de son programme ;
- c. Etablir et entretenir de grands partenariats stratégiques avec les organisations nationales, régionales et internationales ;
- d. Communiquer sur les activités du CIRC et diffuser efficacement les informations à ce sujet.

Les choix stratégiques et les procédures adoptés par le CIRC font l'objet de contrôles, en particulier quand il s'agit de procéder à l'évaluation des agents cancérigènes, des interventions à visée préventive, ou de la classification des tumeurs par exemple. Il est nécessaire de disposer de procédures simplifiées et standardisées pour connaître les conflits d'intérêt, réels ou perçus, de tous les chercheurs auxquels le CIRC fait appel en tant qu'experts et de ceux qui financent ses travaux. Le nouveau Cadre de Collaboration avec les acteurs non étatiques et le Bureau de la conformité, de la gestion des risques et de l'éthique (CRE) de l'OMS fournissent au Centre des points de repère importants dans ce contexte. L'évaluation éthique efficiente et transparente de tous les projets du CIRC constitue un élément essentiel qui conditionne toute recherche menée par les chercheurs du CIRC. Pour coordonner efficacement ces différents domaines et pour entretenir des liens avec les collègues de l'OMS, le Centre a décidé de d'ajouter au Bureau du Directeur un poste de jeune chercheur professionnel chargé de l'Éthique et de la conformité. Cet investissement explique l'augmentation globale de 0,4 poste dans le budget 2018-2019 par rapport à l'exercice biennal précédent.

Le CIRC peut valoriser les produits de sa recherche en augmentant la diffusion des résultats de ses recherches. Au cours de l'exercice biennal 2014-2015, le Centre a, pour la première fois, attribué des ressources à un poste d'attaché de presse. Pour l'exercice biennal 2018-2019, la nécessité d'un poste supplémentaire, axé sur les réseaux sociaux et les différents modes de communication multimédia, a été identifiée comme une priorité. Pour maintenir le quota actuel des effectifs émergeant au budget ordinaire et pour éviter d'avoir à réduire le personnel scientifique, ce poste qui dépend des services généraux sera financé sur le compte des Dépenses de soutien au programme plutôt que sur le budget ordinaire.

Outre les secteurs d'activité mentionnés plus haut, qui concernent essentiellement des activités en interne, le Centre est également appelé à participer, à l'extérieur, à l'élaboration des programmes internationaux de recherche sur le cancer. Il remplit ce rôle de différentes façons.

*Premièrement*, les chercheurs confirmés sont souvent invités à participer à des forums nationaux et internationaux, des comités, des groupes de travail et des groupes consultatifs, pour donner des conseils sur les programmes de recherche et de lutte contre le cancer. Il est difficile d'évaluer ces contributions en termes de personnes-temps, c'est pourquoi elles sont portées au compte des Objectifs 1 à 4 inclus. Il est toutefois prévu de les présenter dans le Cadre d'évaluation de la Stratégie à moyen terme. *Deuxièmement*, certaines initiatives particulières prises au niveau du Centre servent à élaborer des programmes internationaux. On peut citer par exemple l'initiative pour la prévention du cancer en Europe (CPE, pour *Cancer Prevention Europe*), la promotion, aux côtés de l'OMS, de la lutte contre le cancer dans les Etats Membres et la contribution à l'Equipe spéciale interorganisations des Nations Unies pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles. En ce qui concerne la prévention du cancer en Europe, le Centre a constitué un consortium réunissant un certain nombre de grands centres européens de recherche sur le cancer pour définir avec eux le périmètre de la prévention du cancer, identifier les principaux acteurs et défendre ce thème au niveau européen. Cette initiative peut servir de modèle pour les autres régions. En relation avec les Etats Membres de l'OMS, le Centre travaille, par exemple, avec des collègues de l'OMS, pour préparer une résolution sur le cancer qui sera soumise à l'Assemblée mondiale de la santé de 2017. Enfin, le CIRC participe activement à deux ou trois projets communs à plusieurs organisations, proposés par l'Equipe interorganisations des Nations Unies, en collaboration étroite avec l'OMS et ses autres partenaires des Nations Unies.

L'enveloppe budgétaire affectée à l'Objectif 5 dans le projet de budget 2018-2019 représente pratiquement la même part du budget total que dans le précédent budget biennal (10,65% contre 10,27%). L'augmentation est liée au nouveau poste de niveau P2 de Responsable de l'Ethique et de la conformité rattaché au Bureau du Directeur.

## **Objectif 6 – Permettre, soutenir et coordonner efficacement les recherches**

Cet Objectif regroupe les nombreuses activités des structures d'appui du CIRC chargées de la gestion et de l'administration, qui contribuent efficacement à la mise en œuvre des programmes scientifiques, à l'efficacité opérationnelle et à la gestion optimale des ressources humaines, matérielles et financières du CIRC. Il englobe les services financiers, les ressources humaines, les technologies de l'information, et l'appui administratif général, y compris la sécurité des locaux. Une bonne gestion financière permet de s'assurer que les dépenses sont dûment autorisées, traitées et enregistrées, que les actifs sont protégés, le passif correctement quantifié et que les rapports financiers sont précis et fournis en temps voulu.

Les activités de ce secteur sont menées par la Section Soutien à la recherche (SSR) en collaboration étroite avec toutes les Sections et Groupes scientifiques du CIRC.

Les principaux objectifs dans ce domaine sont les suivants :

- a. S'assurer que le Centre est dirigé et géré conformément aux normes de gestion les plus strictes ;
- b. Investir de façon stratégique pour accroître les capacités du CIRC.

Le budget ordinaire affecté à ce secteur sera encore diminué pour l'exercice biennal 2018-2019. C'est le résultat d'un effort soutenu de la part de la Section SSR pour améliorer l'efficacité des services grâce à la simplification des procédures, la renégociation des principaux contrats extérieurs et l'augmentation de l'efficacité du personnel des services administratifs, tout en réduisant les coûts administratifs grâce à l'introduction de nouvelles mesures d'optimisation des coûts. Globalement, cela a permis une diminution de la fraction du budget ordinaire total attribuée aux services administratifs, qui est passée de 20,17% en 2016-2017 à 19,69% en 2018-2019.

Pour répondre à l'évolution des besoins, un nouveau logiciel d'informatique décisionnelle (*Business Intelligence*), permettra à la direction administrative de disposer d'informations précises, actualisées et transparentes pour éclairer ses décisions. Le CIRC a revu les investissements effectués lors des 8 dernières années avec le logiciel de planification des ressources *Enterprise Resource Planning* (ERP) et validé son projet d'investissement dans les technologies de l'information pour poursuivre l'automatisation des processus administratifs essentiels.

Le CIRC s'est porté volontaire pour participer à l'Initiative Excellence dans la gestion des projets du *Project Management Institute* (PMI), initiative menée par l'OMS et soutenue financièrement par la Fondation Bill & Melinda Gates. L'auto-évaluation du CIRC par rapport à un ensemble d'indicateurs d'efficacité opérationnelle effectuée en 2016 a été positive et servira de point de référence pour évaluer les améliorations qui seront apportées au cours des prochains exercices biennaux.

Conformément aux objectifs d'amélioration de la conformité aux normes et d'excellence dans la gestion administrative, le CIRC a décidé de prendre en compte toutes les recommandations des audits émises les années précédentes qui restaient en suspens. Cette décision traduit l'engagement profond de la direction du CIRC.

Le projet de construction du Nouveau Centre est en bonne voie ; les travaux de construction devraient débuter en 2018 et les travaux d'aménagement se terminer en 2021.

### 3. PROJET DE BUDGET 2018–2019

Le projet de budget 2018-2019 est le deuxième budget biennal de la Stratégie à moyen terme (SMT) 2016-2020. Il est établi en euros conformément à l'Article III.3.1 du Règlement financier du CIRC et, suivant la structure définie par l'Arbre des projets du CIRC, selon les six grands objectifs de niveau 2 avec, dans certains tableaux, des détails complémentaires pour les objectifs de niveau 3.

#### 3.1 Explications sur le projet de budget ordinaire

##### 3.1.1 Budget ordinaire global et répartition

Le montant du budget ordinaire proposé pour l'exercice biennal 2018-2019 s'élève à **45 073 300 €**. Sa répartition traduit les priorités à travers les six grands objectifs principaux de l'Arbre des projets décrits dans la section 2 de ce document. Le tableau ci-dessous permet de comparer la répartition des dotations du budget ordinaire à celle du précédent budget biennal qui avait été adopté.

Objectifs de niveau 2	2016–2017		2018–2019	
	(en euros)	%	(en euros)	%
1. Décrire l'incidence du cancer	3 170 478	7,30	3 507 393	7,78
2. Comprendre les causes du cancer	12 325 676	28,39	11 871 734	26,34
3. Evaluer et mettre en œuvre des stratégies de prévention et de lutte contre le cancer	4 420 264	10,18	4 487 103	9,96
4. Augmenter les capacités de recherche sur le cancer	10 281 347	23,68	11 531 303	25,58
5. Jouer un rôle stratégique de premier plan et renforcer l'influence du Centre dans le domaine de la recherche sur le cancer au niveau mondial	4 458 253	10,27	4 800 745	10,65
6. Permettre, soutenir et coordonner efficacement les recherches	8 757 581	20,17	8 875 022	19,69
<b>Total</b>	<b>43 413 599</b>	<b>100,00</b>	<b>45 073 300</b>	<b>100,00</b>

Des informations complémentaires sur le projet de budget figurent dans les Tableaux récapitulatifs A, B, C, D et E.

##### 3.1.2 Répartition du budget entre charges de personnel et charges hors personnel

Le budget hors personnel pour 2018-2019 se maintient au même niveau que le budget 2016-2017, la part la plus importante étant dévolue aux charges de personnel, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Des détails complémentaires sur la répartition par objectif sont disponibles dans le Tableau récapitulatif C.

Section d'affectation	2016–2017		2018–2019	
	(en euros)	%	(en euros)	%
Budget du personnel	32 845 309	75,66	34 484 790	76,51
Budget hors personnel	10 568 290	24,34	10 588 510	23,49
<b>Total</b>	<b>43 413 599</b>	<b>100,00</b>	<b>45 073 300</b>	<b>100,00</b>

Globalement, le nombre de postes à financer sur le budget ordinaire augmente de 0,40 par rapport à 2017. Le budget du personnel reflète l'augmentation statutaire des charges de personnel, la répartition et le niveau des postes résultant des différentes réorganisations à l'intérieur du Centre durant l'exercice 2016-2017 et celles qui sont prévues pour 2018-2019, y compris les dépenses d'investissement dans le domaine de la bioinformatique.

Catégorie de personnel	2016	2017	2018	2019
Professionnel (P)	72,50	73,10	74,00	74,00
Services généraux (SG)	85,78	85,70	85,20	85,20
<b>Nombre total de postes</b>	<b>158,28</b>	<b>158,80</b>	<b>159,20</b>	<b>159,20</b>
Répartition P:SG (en pourcentage)	46:54	46:54	46:54	46:54

Le Tableau d'information D fournit des détails complémentaires sur la répartition des postes.

### 3.1.3 Accroissement des charges

Le projet de budget est supérieur de 3,82% au budget approuvé pour 2016-2017, avec 2,71% représentant une portion des augmentations statutaires des charges de personnel et 1,11% étant dû à des modifications de programme, ce qui est résumé dans le tableau ci-dessous.

Pour des détails complémentaires, voir les Tableaux d'information F et G.

Élément de coût	En raison du programme (en euros)	En raison des coûts statutaires (en euros)	Total (en euros)
Augmentation des charges de personnel	462 330	1 177 151	1 639 481
Augmentation des charges hors personnel	20 220	0	20 220
<b>Total augmentation des charges</b>	<b>482 550</b>	<b>1 177 151</b>	<b>1 659 701</b>
Augmentation totale %	1,11%	2,71%	3,82%

Alors que les charges hors personnel restent stables, l'augmentation des charges de personnel prévue pour le prochain exercice biennal est de 1,64 million d'euros, dont 1,18 million imputable à des facteurs statutaires et 0,46 million d'euros à des raisons programmatiques.

- *Augmentation statutaire des charges* : L'augmentation statutaire des charges de personnel résulte essentiellement de la progression annuelle de toutes les catégories de personnel et de l'ajustement des postes du personnel des Services généraux. Aucun ajustement de poste n'étant prévu pour les effectifs internationaux, aucune provision n'a été incluse à ce sujet dans le budget.
- *Changements programmatiques* : La variation des charges de personnel liée aux changements au niveau des programmes reflète les réorganisations internes résultant de la suppression de postes et de la création de nouveaux postes, et de la révision du niveau des postes existants.

Pour réduire la pression sur les charges de personnel, le Centre applique un taux de TQ de 9% au lieu de 10% sur les salaires du personnel. Le fonds TQ a été créé initialement pour financer les avantages à court terme du personnel et depuis 2010, le compte TQ est alimenté par une provision budgétaire fixée à 10% des salaires et des ajustements de poste du personnel de niveau professionnel, lesquels sont retenus sur les salaires.

A l'OMS et au CIRC, l'application du nouveau régime de rémunération du personnel international selon les recommandations de la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) doit être effective à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 ; par conséquent, les nouvelles conditions d'emploi du personnel de la catégorie 'Professionnel' et au-dessus sont prises en compte dans ce budget.

### 3.2 Financement du budget ordinaire

Depuis 2012, le financement d'une partie du budget ordinaire du CIRC provient du Fonds spécial du Conseil de Direction (GCSF) : 2 millions d'euros ont ainsi été utilisés, soit 1 million d'euros pour le budget 2012-2013, 0,5 million pour le budget 2014-2015 et 0,5 million pour le budget 2016-2017. Pour sortir de cette dépendance à l'égard du GCSF, il est proposé de financer le budget ordinaire 2018-2019 uniquement par les contributions statutaires des Etats participants selon le tableau ci-dessous. Y figure la contribution du Maroc, qui a rejoint le CIRC en 2015 et commencera à payer l'intégralité de sa quote-part pour le Budget 2018-2019, conformément à la Résolution GC/57/R1 du Conseil de Direction.

Sources de financement	2016–2017 (en euros)	2018–2019 (en euros)	% Variation
Contributions statutaires (hormis celle du Maroc)	42 913 599	43 811 248	2,09%
Contribution statutaire du Maroc	0	1 262 052	2,94%
<b>Total contributions statutaires</b>	<b>42 913 599</b>	<b>45 073 300</b>	<b>5,03%</b>
GCSF	500 000	0	
<b>Total budget ordinaire</b>	<b>43 413 599</b>	<b>45 073 300</b>	<b>3,82%</b>

Pour permettre au Centre de couvrir les charges supplémentaires dues aux modifications du programme et à l'augmentation des charges statutaires du personnel, le budget proposé présente une augmentation globale de 1,66 million d'euros soit 3,82% par rapport à l'exercice biennal précédent. Il devrait être possible de faire face à cette augmentation grâce à la contribution du Maroc, qui s'élève à 1,26 million d'euros environ, complétée par une augmentation d'un peu moins de 0,9 million d'euros des contributions des 24 autres Etats participants, servant essentiellement à remplacer le financement du GCSF.

#### *Contributions des Etats participants :*

Les contributions des Etats participants sont fixées selon la méthode approuvée par le Conseil de Direction conformément à la Résolution GC/15/R9, qui classe les pays en différents groupes selon le barème des contributions de l'OMS, lui-même fondé sur le barème de l'Organisation des Nations Unies.

En décembre 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté un nouveau barème valable pour la période 2016-2018 (Résolution 70/245 de l'Assemblée générale des Nations Unies), ce qui a entraîné la révision du barème des contributions de l'OMS, adoptée par l'Assemblée mondiale de la Santé en mai 2016 (Résolution WHA69.14). Ce nouveau barème des contributions de l'OMS constitue le fondement de la classification et du calcul des contributions des Etats participants du CIRC pour le projet de budget 2018-2019.

Les tableaux récapitulatifs H et I fournissent des détails sur le financement année par année et les contributions de chacun des Etats participants. L'impact du budget proposé sur chaque Etat participant pris individuellement correspond à une augmentation, par rapport au budget 2016-2017, qui varie entre 0,83% et 5,89%, avec une exception pour trois Etats participants (Tableau ci-dessous)

<b>Augmentation en %</b>	<b>Montant* de la variation (en euros)</b>	<b>Etats participants (hormis le Maroc)</b>
0,83%	10 405	Groupe 5: Irlande, Qatar
2,18%	24 681	Groupe 4: Autriche, Belgique, Danemark, Inde, Norvège, Pays-Bas, Suède, Suisse, Turquie
3,16%	54 866	Groupe 3: Australie, Brésil, Canada, Fédération de Russie, Espagne
4,47%	99 325	Groupe 2: Allemagne, France, Royaume-Uni
5,89%	188 248	Groupe 1: Etats-Unis d'Amérique, Japon
-15,56%	(232 502)	Finlande – passée du Groupe 4 au Groupe 5
-19,38%	(430 948)	Italie – passée du Groupe 2 au Groupe 3
19,92%	297 773	République de Corée – passé du Groupe 4 au Groupe 3

\*Montant de l'augmentation/(de la diminution) pour le budget de l'exercice biennal.

La révision du barème de l'OMS mentionnée ci-dessus entraîne, d'après la méthode de calcul des contributions du CIRC, le changement de groupe de la Finlande, de l'Italie et de la République de Corée. Pour plus d'information sur la classification des pays et pour comparaison avec les trois budgets biennaux précédents, se référer au Tableau d'information D. De ce fait, 2 pays verront leur contribution diminuée : la Finlande parce qu'elle passe du groupe 4 au Groupe 5 et l'Italie parce qu'elle passe du Groupe 2 au Groupe 3. La République de Corée va revenir dans le Groupe 3, dans lequel elle figurait lors de l'exercice budgétaire 2012-2013 et les exercices budgétaires précédents, ce qui entraîne une augmentation de sa contribution. La réduction des contributions de la Finlande et de l'Italie devra être absorbée par les autres Etats participants, y compris la République de Corée.

Si le barème de l'OMS était resté inchangé, l'impact du projet de budget et de l'arrêt du financement du GCSF aurait été réparti plus uniformément entre les Etats participants (augmentation se situant entre 0,83% et 3,39%). Le Tableau d'information E, situé en Annexe, permet de comparer les contributions des Etats participants calculées selon l'ancien et le nouveau barème.

### 3.3 Ressources extrabudgétaires

#### *Ressources extrabudgétaires confirmées :*

Le programme et le budget du CIRC sont élaborés sur la base d'une approche intégrée du budget, qui tient compte de l'ensemble des sources de financement (ressources ordinaires et extrabudgétaires) pour mettre en œuvre le projet de programme scientifique. Les ressources extrabudgétaires proviennent des contributions volontaires confirmées au moment de la préparation du budget (septembre 2016), du Compte spécial pour les dépenses d'appui au programme (PSC) et du Fonds spécial du Conseil de Direction (GCSF).

Les ressources extrabudgétaires devraient augmenter de façon importante dans le projet de budget 2018-2019, comme le montre le tableau ci-dessous. Des détails supplémentaires figurent aux tableaux récapitulatifs B et E.

Objectifs de niveau 2	2016–2017		2018–2019	
	(en euros)	%	(en euros)	%
1. Décrire l'incidence du cancer	1 320 347	16,03	1 548 154	9,45
2. Comprendre les causes du cancer	1 293 487	15,70	5 878 621	35,86
3. Evaluer et mettre en œuvre des stratégies de prévention et de lutte contre le cancer	1 339 895	16,27	3 823 810	23,33
4. Augmenter les capacités de recherche sur le cancer	1 782 432	21,64	1 503 440	9,17
5. Jouer un rôle stratégique de premier plan et renforcer l'influence du Centre dans le domaine de la recherche sur le cancer au niveau mondial	327 789	3,98	998 669	6,09
6. Permettre, soutenir et coordonner efficacement les recherches	2 172 736	26,38	2 638 350	16,10
<b>Total</b>	<b>8 236 686</b>	<b>100,00</b>	<b>16 391 044</b>	<b>100,00</b>

Cette augmentation des ressources extrabudgétaires traduit le succès des chercheurs du Centre dans l'obtention de subventions de recherche par voie de concours et l'augmentation des contributions directes, notamment les subventions pluriannuelles attribuées aux Objectifs 2, 3 et 4, tandis que des financements provenant des comptes PSC et GCSF sont répartis entre les autres objectifs.

Les fonds du PSC proviennent des contributions volontaires à objet spécifié et sont utilisées principalement dans le cadre de l'Objectif 6. Le Centre augmente son investissement dans les fonds PSC et prévoit de continuer à renforcer sa position dans les médias sociaux et la communication (Objectif 5) au cours de l'exercice biennal 2018-2019, en créant un nouveau poste de niveau LY4 pour s'occuper des médias sociaux au sein du Groupe Communication. Les fonds du PSC serviront également à financer le déménagement, dans le cadre du projet de Nouveau Centre (Objectif 6).

Les fonds du GCSF proviennent pour 75% des revenus des publications, lesquels sont reversés au programme Publications, et contribuent, entre autres, à la production des ouvrages de la collection Classification OMS des Tumeurs (Objectifs 1 et 5). Font également partie du GCSF les contributions



non budgétées des nouveaux Etats participants (UB) qui servent à compléter le budget ordinaire pour répondre aux besoins de financement de la bioinformatique (Objectifs 2 et 4).

*Déficits de ressources :*

Nonobstant les succès croissants dans la mobilisation de ressources volontaires et l'obtention de fonds par le PSC et le GCSF, plusieurs projets de grande valeur manquent toujours de financement, ce qui compromet leur potentiel et met en péril leur pérennité. Le montant nécessaire pour les sept projets décrits ci-dessous, dont le financement est considéré comme prioritaire, s'élève à **13,72 millions d'euros** pour 2018-2019. On trouvera un résumé de ces projets et les produits livrables que l'on peut en attendre dans le Tableau d'information G.

- 1. Initiative mondiale pour le développement des registres du cancer (GICR)** (Objectif 1). L'Initiative GICR a pour objectif d'aider les pays à développer leurs capacités dans le domaine de la surveillance du cancer, en leur apportant une aide structurée pour permettre le développement de registres du cancer de haute qualité. Coordinnés par le CIRC, les six pôles régionaux du CIRC servent de base pour la formation technique, les missions de consultation sur site, les tutorats et l'analyse des résultats pour la production de rapports politiques et scientifiques. La mise en œuvre de ces activités nécessite un budget de 5,98 millions d'euros pour l'exercice biennal, dont 1,64 million pour les frais d'infrastructure et les activités des six Pôles régionaux.
- 2. Programme des Monographies du CIRC** (Objectif 2). Etant donné l'impact mondial des Monographies et les moyens dont dispose l'équipe actuelle pour publier les résultats de l'évaluation des produits et expositions pouvant présenter un risque de cancer pour les humains, le programme a besoin de toute urgence d'effectifs supplémentaires possédant des compétences dans l'évaluation quantitative de l'exposition et dans la rédaction scientifique, afin de raccourcir les délais entre la conclusion des évaluations et la publication finale des Monographies. Il faudrait 0,42 million d'euros supplémentaires pour l'exercice biennal.
- 3. Etude multicentrique des méthodes de dépistage et de tri à l'aide du test d'identification du virus du papillome humain (VPH)(ESTAMPA)** (Objectif 3). ESTAMPA est une initiative internationale menée en Amérique latine pour mettre en place le dépistage organisé du cancer du col de l'utérus à l'aide du test VPH, et réduire ainsi la mortalité par cancer du col de l'utérus chez les femmes de cette région. Le budget de l'étude se monte à 15 millions d'euros pour l'ensemble de la période 2016-2020, dont 2 millions d'euros pour la période biennale 2018-2019. Les universités et les gouvernements locaux participant à l'étude devraient fournir une contribution en nature. Les contributions volontaires supplémentaires permettraient accélérer l'évaluation de nouveaux biomarqueurs et de nouvelles approches de lutte contre le cancer du col de l'utérus et consolider le réseau d'investigateurs de la région.
- 4. Dépistage du Cancer dans Cinq Continents (CanScreen5)** (Objectif 3). Ce projet émergent devrait permettre aux pays d'améliorer la gestion et l'assurance de qualité des programmes de dépistage, de renforcer leurs systèmes d'information sur la santé, d'aider au recueil des données sur le dépistage, à promouvoir leur utilisation, et de fournir les informations nécessaires à l'élaboration des politiques sanitaires et au développement de la

recherche sur la prévention et la détection précoce du cancer. Le financement de ce nouveau projet reste en majorité à trouver. Le budget du projet est estimé à 3 millions d'euros sur cinq ans, dont 1,2 million est nécessaire pour l'exercice biennal 2018-2019, qui correspond à la première phase.

- 5. Manuels du CIRC sur la prévention du cancer (HCP)** (Objectif 3). Depuis que leur publication a repris, les Manuels sont produits avec l'aide du personnel du programme des Monographies et avec des financements très limités, et publiés, en moyenne, tous les 18 mois. L'objectif est de sécuriser un financement à long terme dédié aux Manuels pour pérenniser le programme et assurer la publication d'un volume par an. Le coût total d'un Manuel s'élevant à 0,520 million d'euros, il faudrait un financement de 1,04 million d'euros pour l'exercice biennal 2018-2019.
- 6. Programme des bourses du CIRC** (Objectif 4). Le programme a joué un rôle important dans le développement des ressources humaines consacrées à la recherche sur le cancer à travers le monde. Le Centre reste particulièrement impliqué dans le développement des compétences en recherche des PRFI et forme des chercheurs de ces pays. Le financement extrabudgétaire du programme a été assuré par deux subventions consécutives de la Commission européenne EC MSCA FP7-COFUND, complétées par des accords bilatéraux avec le *Cancer Council* australien et la *Cancer Society* irlandaise, ce qui avait permis d'augmenter les bourses depuis 2010. Pour assurer la pérennité du programme, il faut trouver de nouveaux financements, le Centre ayant été informé en 2015 qu'il n'était plus éligible au cofinancement de l'Union européenne. Pour pouvoir continuer à accorder le même nombre de bourses chaque année, il faudrait obtenir un montant de 0,56 million d'euros pour l'exercice biennal provenant d'autres sources de financement.
- 7. « Nouveau Centre » Plus du CIRC** (Objectif 6). Le budget total de 49,26 millions d'euros est assuré pour couvrir l'essentiel du projet de Nouveau Centre, c'est à dire le coût du bâtiment et *une partie* de celui des infrastructures et des équipements. Il faut rajouter un financement de 7,78 millions d'euros pour couvrir les coûts supplémentaires qui ne sont pas inclus dans le budget principal du projet, comme la conception et l'installation des bureaux, des salles de réunion et des équipements collectifs, le renouvellement des équipements scientifiques du CIRC, et le déménagement dans les nouveaux locaux. Il manque encore pour l'instant 5,04 millions d'euros qui devront être mobilisés sur les cinq prochaines années, avec l'objectif d'en collecter 2,52 millions pour 2018-2019.

#### *Budget global intégrant les ressources extrabudgétaires*

A supposer que les problèmes de financement des sept projets prioritaires soient résolus, le budget pour les activités de l'exercice biennal 2018-2019, combinant le projet de budget ordinaire et les ressources extrabudgétaires déjà assurées, serait de 75,18 millions d'euros. La Figure 4 donne un aperçu de la répartition des ressources pour les six objectifs prioritaires, y compris pour les ressources qui manquent encore. Il convient de noter que cette Figure ne mentionne pas les ressources extrabudgétaires nécessaires pour les autres domaines d'activité de la SMT, ressources

qu'il devrait normalement être possible d'obtenir au cours de l'exercice biennal par des sources de financement compétitives.

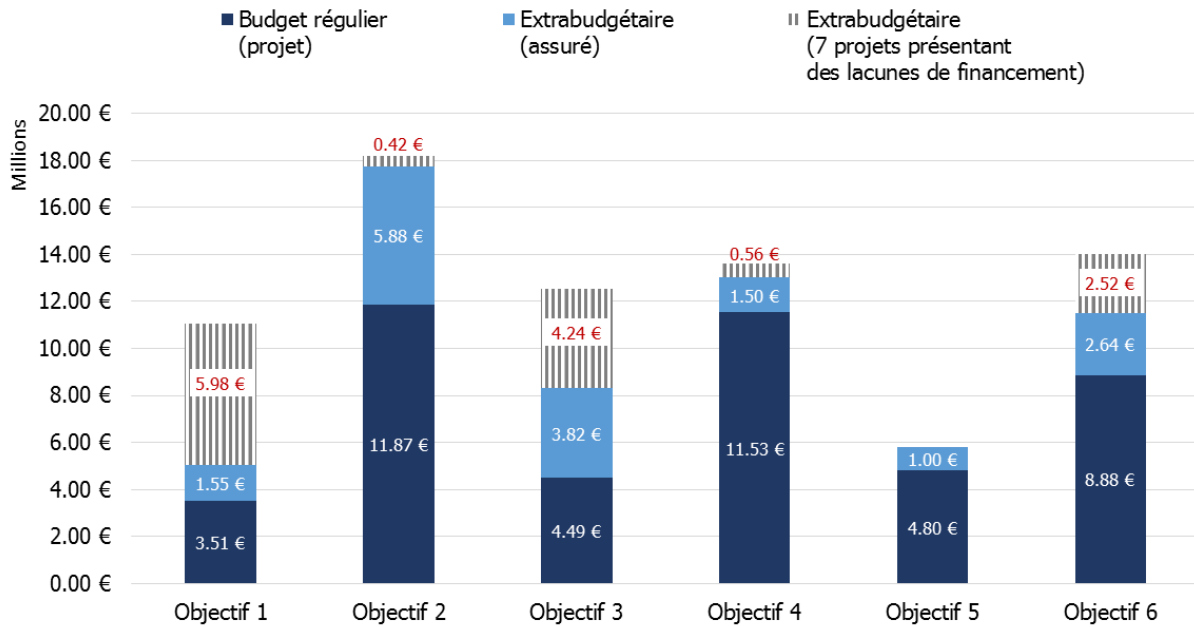


Figure 4 – Répartition des ressources, incluant les parties non financées de sept projets prioritaires

Le projet de budget ordinaire pour 2018-2018, d'un montant de 45,07 millions d'euros, constitue environ 60% de l'ensemble des ressources mentionnées ci-dessus et représente le socle qui permet de mettre en œuvre les activités nécessaires pour exécuter la SMT.

*[Page intentionnellement laissée blanche]*

#### 4. TABLEAUX BUDGETAIRES

Le projet de budget 2018-2019 est présenté ici sous forme de neuf tableaux récapitulatifs, dont six incluent également le budget approuvé pour 2016-2017 à des fins de comparaison.

- **Tableau A – Projet de budget ordinaire pour l’exercice biennal 2018–2019** : Ce tableau présente le projet de budget global, ventilé par objectif de niveau 2 de l’Arbre des projets du CIRC pour l’exercice biennal.
- **Tableau B – Résumé des ressources biennales par objectif de niveau 2/3 et par source de financement** : Ce tableau donne un aperçu des ressources financières avec la ventilation du budget par objectif de niveau 2 et de niveau 3 de l’Arbre des projets du CIRC, y compris les propositions d’affectation du budget ordinaire et les prévisions concernant les ressources extrabudgétaires (contributions volontaires, Compte PSC pour les dépenses d’appui au programme et Fonds spécial du Conseil du Direction (GCSF)). Les chiffres de 2016-2017 sont également fournis à des fins de comparaison.
- **Tableau C – Résumé du budget ordinaire par objectif de niveau 2/3 et par an** : Ce tableau donne des détails sur les propositions d’affectation du budget ordinaire par année, ventilées par budget du personnel et budget hors personnel.
- **Tableau D – Résumé des effectifs au titre du budget ordinaire, par objectif de niveau 2/3 et par catégorie de personnel** : Ce tableau présente les effectifs (exprimés en années-personnes) financés par le budget ordinaire, par affectation d’objectif de niveau 2 et de niveau 3 de l’arbre des projets du CIRC, pour le projet de budget 2018-2019 et, aux fins de comparaison, pour le budget adopté pour l’exercice 2016-2017. Les effectifs sont regroupés par catégorie professionnelle.
- **Tableau E – Analyse des effectifs et des ressources par objectif de niveau 2/3** : Ce tableau présente en détail le projet de budget et les effectifs pour 2018–2019 par objectif de niveau 2 et de niveau 3 de l’arbre des projets du CIRC.
- **Tableau F – Résumé des modifications budgétaires par rapport au précédent budget biennal** : Ce tableau illustre les modifications globales intervenant dans le budget 2018-2019 par rapport au budget adopté pour 2016-2017.
- **Tableau G - Résumé du budget ordinaire par rubrique de dépenses et par cause d’augmentation/de diminution** : Ce tableau présente, par rubrique de dépenses, le projet de budget 2018-2019 et, à des fins de comparaison, le budget approuvé pour 2016–2017. Les augmentations ou les diminutions sont classées selon deux critères principaux, à savoir les exigences du programme et les modifications de coûts.

- **Tableau H – Résumé du budget ordinaire et du projet de financement** : Ce tableau fournit un résumé du budget ordinaire et du projet de financement pour chaque année du prochain exercice biennal et, aux fins de comparaison, pour le budget adopté pour 2016–2017.
- **Tableau I – Résumé du projet de financement par les contributions des Etats participants et par le Fonds spécial du Conseil de Direction** : Ce tableau décrit en détail les contributions des Etats participants et les autres ressources requises pour financer le projet de budget. Il permet également de les comparer avec celles qui ont été adoptées pour le budget 2014–2015.

Tableau récapitulatif A PROJET DE BUDGET ORDINAIRE POUR L'EXERCICE BIENNAL 2018-2019 (exprimé en euros)		
OBJECTIFS DE NIVEAU 2	BUDGET 2018-2019	%
1. Décrire l'incidence du cancer	3,507,393	7.78
2. Comprendre les causes du cancer	11,871,734	26.34
3. Evaluer et mettre en œuvre des stratégies de prévention et de lutte contre le cancer	4,487,103	9.96
4. Augmenter les capacités de recherche sur le cancer	11,531,303	25.58
5. Jouer un rôle stratégique de premier plan et renforcer l'influence du CIRC dans le domaine de la recherche sur le cancer au niveau mondial	4,800,745	10.65
6. Permettre, soutenir et coordonner efficacement les recherches	8,875,022	19.69
<b>BUDGET TOTAL</b>	<b>45,073,300</b>	<b>100.00</b>

Tableau récapitulatif B									
RESUME DES RESSOURCES BIENNALES PAR OBJECTIF DE NIVEAU 2/3 ET PAR SOURCE DE FINANCEMENT									
(exprimé en euros)									
Niveau 2 Niveau 3	Objectifs de niveau 2 Objectifs de niveau 3	Budget ordinaire			Ressources extrabudgétaires (voir note i)				
		2016-2017 Montant budget	%	2018-2019 Montant budget	%	2016-2017 Montant budget	%	2018-2019 Montant budget	%
<b>1</b>	<b>Décrire l'incidence du cancer</b>	1,958,877		2,071,815		0		133,103	
1.1	Améliorer et élargir l'établissement de statistiques relatives à la description du cancer	848,717		867,061		142,000		234,706	
1.2	Aider à améliorer la couverture et la qualité des registres du cancer, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire (PRFI)	362,884		568,517		1,178,347		1,180,345	
1.3	Améliorer la classification des tumeurs, essentielle pour l'enregistrement, la recherche et le traitement du cancer	3,170,478	7.30	3,507,393	7.78	1,320,347		1,548,154	
<b>2</b>	<b>Comprendre les causes du cancer</b>	7,056,412		7,167,595		1,131,487		3,673,386	
2.1	Identifier les facteurs de risque de cancer chez les humains à l'aide d'études épidémiologiques	3,575,915		2,825,402		162,000		623,636	
2.2	Elucider les mécanismes de la cancérogenèse à l'aide d'études de laboratoire	1,693,349		1,878,737		0		1,581,599	
2.3	Évaluer avec des experts les données disponibles pour identifier les agents ou expositions cancérogènes pour les humains	12,325,676	28.39	11,871,734	26.34	1,293,487		5,878,621	
<b>3</b>	<b>Évaluer et mettre en œuvre des stratégies de prévention et de lutte contre le cancer</b>	2,639,000		2,675,647		398,838		1,000,261	
3.1	Améliorer la compréhension des interventions de prévention et de lutte contre le cancer	1,343,833		1,200,231		941,057		2,679,899	
3.2	Renforcer la mise en œuvre des programmes de prévention et de lutte contre le cancer	437,431		611,225		0		143,650	
3.3	Évaluer avec des experts les données disponibles pour recommander des stratégies de prévention	4,420,264	10.18	4,487,103	9.96	1,339,895		3,823,810	
<b>4</b>	<b>Augmenter les capacités de recherche sur le cancer</b>	1,632,193		1,754,571		827,042		684,401	
4.1	Augmenter les ressources humaines dédiées à la recherche sur le cancer	2,880,769		3,686,713		195,438		288,701	
4.2	Développer de nouvelles méthodes de recherche sur le cancer	5,768,385		6,090,019		681,414		530,338	
4.3	Fournir les ressources et l'infrastructure permettant de soutenir et de renforcer la recherche	10,281,347	23.68	11,531,303	25.58	1,703,894		1,503,440	
<b>5</b>	<b>Jouer un rôle stratégique de premier plan et renforcer l'influence du Centre dans le domaine de la recherche au niveau mondial</b>	1,284,291		1,359,080		0		0	
5.1	Définir la vision et mettre en œuvre la stratégie scientifique du CRC, en fournissant le cadre qui permettra d'atteindre les objectifs	392,191		398,701		0		0	
5.2	Superviser l'orientation stratégique du CRC et la mise en œuvre de son programme	424,889		617,675		0		0	
5.3	Établir et entretenir des partenariats stratégiques avec les organisations nationales, régionales et internationales	2,356,882		2,425,289		327,789		998,669	
5.4	Communiquer sur les activités du CRC et diffuser efficacement les informations à ce sujet	4,458,253	10.27	4,800,745	10.65	327,789		998,669	
<b>6</b>	<b>Permettre, soutenir et coordonner efficacement les recherches</b>	8,248,421		8,396,099		2,161,074		2,489,974	
6.1	S'assurer que le CRC est dirigé et géré selon les normes les plus élevées de ce secteur	509,160		478,923		90,200		148,376	
6.2	Investir de façon stratégique pour accroître les capacités du CRC	8,757,581	20.17	8,875,022	19.69	2,251,274		2,638,350	
<b>TOTAL</b>		43,413,599	100.00	45,073,300	100.00	8,236,686		16,391,044	

Notes :

i. Les ressources extrabudgétaires comprennent les contributions volontaires confirmées au moment de la soumission du budget, les financements provenant du Compte spécial pour les dépenses d'appui au programme et du Fonds spécial du Conseil de Direction.



Tableau récapitulatif C							
RESUME DU BUDGET ORDINAIRE PAR OBJECTIF DE NIVEAU 2/3 ET PAR AN							
(exprimé en euros)							
Niveau 2 Niveau 3	Objectifs de niveau 2 Objectifs de niveau 3	2018		2019		2018-2019	
		Budget personnel	Budget hors personnel	Total	Budget personnel	Budget hors personnel	Total
<b>1</b>	<b>Décrire l'incidence du cancer</b>						
1.1	Améliorer et élargir l'établissement de statistiques relatives à la description du cancer	933,571	90,000	1,023,571	958,244	1,891,815	180,000
1.2	Aider à améliorer la couverture et la qualité des registres du cancer, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire (PRFI)	333,515	95,000	428,515	343,546	677,061	190,000
1.3	Améliorer la classification des tumeurs, essentielle pour l'enregistrement, la recherche et le traitement du cancer	229,020	53,000	282,020	233,497	462,517	106,000
		1,496,106	238,000	1,734,106	1,535,287	3,031,393	476,000
<b>2</b>	<b>Comprendre les causes du cancer</b>						
2.1	Identifier les facteurs de risque de cancer chez les humains à l'aide d'études épidémiologiques	3,079,733	438,600	3,518,333	3,215,062	6,294,795	872,800
2.2	Elucider les mécanismes de la cancérogenèse à l'aide d'études de laboratoire	1,187,019	209,700	1,396,719	1,218,983	2,406,002	419,400
2.3	Évaluer avec des experts les données disponibles pour identifier les agents ou expositions cancérogènes pour les humains	790,527	140,000	930,527	808,210	1,598,737	280,000
		5,057,279	788,300	5,845,579	5,242,255	10,299,534	1,572,200
<b>3</b>	<b>Évaluer et mettre en œuvre des stratégies de prévention et de lutte contre le cancer</b>						
3.1	Améliorer la compréhension des interventions de prévention et de lutte contre le cancer	1,161,414	269,500	1,430,914	1,059,233	2,220,647	455,000
3.2	Renforcer la mise en œuvre des programmes de prévention et de lutte contre le cancer	533,085	61,500	594,585	544,146	1,077,231	123,000
3.3	Évaluer avec des experts les données disponibles pour recommander des stratégies de prévention	235,269	67,500	302,769	240,956	476,225	135,000
		1,929,768	398,500	2,328,268	1,844,335	3,774,103	713,000
<b>4</b>	<b>Augmenter les capacités de recherche sur le cancer</b>						
4.1	Augmenter les ressources humaines dédiées à la recherche sur le cancer	356,286	515,000	871,286	368,285	724,571	1,030,000
4.2	Développer de nouvelles méthodes de recherche sur le cancer	1,596,495	201,900	1,798,395	1,692,018	3,288,513	398,200
4.3	Fournir les ressources et l'infrastructure permettant de soutenir et de renforcer la recherche	1,534,489	1,473,550	3,008,039	1,582,936	3,117,425	2,972,594
		3,487,270	2,190,450	5,677,720	3,643,239	7,130,509	4,400,794
<b>5</b>	<b>Jouer un rôle stratégique de premier plan et renforcer l'influence du Centre dans le domaine de la recherche au niveau mondial</b>						
5.1	Définir la vision et mettre en œuvre la stratégie scientifique du CIRC, en fournissant le cadre qui permettra d'atteindre les objectifs	402,063	275,000	677,063	407,017	809,080	550,000
5.2	Superviser l'orientation stratégique du CIRC et la mise en œuvre de son programme	87,994	109,500	197,494	91,707	179,701	219,000
5.3	Établir et entretenir des partenariats stratégiques avec les organisations nationales, régionales et internationales	231,759	75,000	306,759	235,916	467,675	150,000
5.4	Communiquer sur les activités du CIRC et diffuser efficacement les informations à ce sujet	931,071	276,060	1,207,131	952,218	1,883,289	542,000
		1,652,887	735,560	2,388,447	1,686,858	3,339,745	1,461,000
<b>6</b>	<b>Permettre, soutenir et coordonner efficacement les recherches</b>						
6.1	S'assurer que le CIRC est dirigé et géré selon les normes les plus élevées de ce secteur	3,252,667	886,000	4,138,667	3,352,916	6,605,583	1,790,516
6.2	Investir de façon stratégique pour accroître les capacités du CIRC	149,971	87,500	237,471	153,952	303,923	175,000
		3,402,638	973,500	4,376,138	3,506,868	6,909,506	1,965,516
<b>TOTAL</b>		17,025,948	5,324,310	22,350,258	17,458,842	34,484,790	10,588,510
				22,723,042		45,073,300	

Tableau récapitulatif D																				
RESUME DES EFFECTIFS AU TITRE DU BUDGET ORDINAIRE, PAR OBJETIF DE NIVEAU 2/3 ET PAR CATEGORIE DE PERSONNEL																				
(exprimé en années-personnes)																				
Niveau 2 Niveau 3	Objectifs de niveau 2 Objectifs de niveau 3	Activité du personnel 2016 (années-personnes)			Activité du personnel 2017 (années-personnes)			Activité du personnel 2018 (années-personnes)			Activité du personnel 2019 (années-personnes)									
		Professionnel et rang supr.	Services généraux	Total	Professionnel et rang supr.	Services généraux	Total	Professionnel et rang supr.	Services généraux	Total	Professionnel et rang supr.	Services généraux	Total							
<b>1</b>	<b>Décrire l'incidence du cancer</b>																			
1.1	Améliorer et élargir l'établissement de statistiques relatives à la description du cancer	3.90	4.70	8.60	3.90	4.70	8.60	3.90	4.70	8.60	3.90	4.70	8.60	3.90	4.70	8.60				
1.2	Aider à améliorer la couverture et la qualité des registres du cancer, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire (PRFI)	1.10	2.30	3.40	1.10	2.30	3.40	1.10	2.30	3.40	1.10	2.30	3.40	1.10	2.30	3.40				
1.3	Améliorer la classification des tumeurs, essentielle pour l'enregistrement, la recherche et le traitement du cancer	0.40	0.40	0.80	1.00	0.40	1.40	1.00	0.60	1.60	1.00	0.60	1.60	1.00	0.60	1.60				
		5.40	7.40	12.80	6.00	7.40	13.40	6.00	7.60	13.60	6.00	7.60	13.60	6.00	7.60	13.60				
<b>2</b>	<b>Comprendre les causes du cancer</b>																			
2.1	Identifier les facteurs de risque de cancer chez les humains à l'aide d'études épidémiologiques	14.10	14.02	28.12	14.30	14.02	28.32	14.30	13.65	27.95	14.30	13.65	27.95	14.80	13.65	28.45				
2.2	Elucider les mécanismes de la cancérogenèse à l'aide d'études de laboratoire	6.55	8.40	14.95	6.55	8.40	14.95	5.30	6.40	11.70	5.30	6.40	11.70	5.30	6.40	11.70				
2.3	Évaluer avec des experts les données disponibles pour identifier les agents ou expositions cancérogènes pour les humains	3.80	2.50	6.30	3.80	2.50	6.30	3.80	2.50	6.30	3.80	2.50	6.30	3.80	2.50	6.30				
		24.45	24.92	49.37	24.65	24.92	49.57	23.40	22.55	45.95	23.40	22.55	45.95	23.90	22.55	46.45				
<b>3</b>	<b>Évaluer et mettre en œuvre des stratégies de prévention et de lutte contre le cancer</b>																			
3.1	Améliorer la compréhension des interventions de prévention et de lutte contre le cancer	6.55	1.90	8.45	6.55	1.90	8.45	6.55	2.60	9.15	6.55	2.60	9.15	5.55	2.60	8.15				
3.2	Renforcer la mise en œuvre des programmes de prévention et de lutte contre le cancer	3.70	1.60	5.30	3.70	1.60	5.30	3.35	0.95	4.30	3.35	0.95	4.30	3.35	0.95	4.30				
3.3	Évaluer avec des experts les données disponibles pour recommander des stratégies de prévention	1.20	0.50	1.70	1.20	0.50	1.70	1.20	0.90	2.10	1.20	0.90	2.10	1.20	0.90	2.10				
		11.45	4.00	15.45	11.45	4.00	15.45	11.10	4.45	15.55	11.10	4.45	15.55	10.10	4.45	14.55				
<b>4</b>	<b>Augmenter les capacités de recherche sur le cancer</b>																			
4.1	Augmenter les ressources humaines dédiées à la recherche sur le cancer	1.00	3.08	4.08	1.00	3.00	4.00	1.00	3.00	4.00	1.00	3.00	4.00	1.00	3.00	4.00				
4.2	Développer de nouvelles méthodes de recherche sur le cancer	6.80	5.48	12.28	6.00	5.48	11.48	7.55	6.40	13.95	7.55	6.40	13.95	8.05	6.40	14.45				
4.3	Fournir les ressources et l'infrastructure permettant de soutenir et de renforcer la recherche	4.35	11.20	15.55	4.95	11.20	16.15	4.90	12.10	17.00	4.90	12.10	17.00	4.90	12.10	17.00				
		12.15	19.76	31.91	11.95	19.68	31.63	13.45	21.50	34.95	13.45	21.50	34.95	13.95	21.50	35.45				
<b>5</b>	<b>Jouer un rôle stratégique de premier plan et renforcer l'influence du Centre dans le domaine de la recherche au niveau mondial</b>																			
5.1	Définir la vision et mettre en œuvre la stratégie scientifique du CIRC, en fournissant le cadre qui permettra d'atteindre les objectifs	1.30	1.50	2.80	1.30	1.50	2.80	1.60	1.25	2.85	1.60	1.25	2.85	1.60	1.25	2.85				
5.2	Superviser l'orientation stratégique du CIRC et la mise en œuvre de son programme	0.00	1.00	1.00	0.00	1.00	1.00	0.00	1.00	1.00	0.00	1.00	1.00	0.00	1.00	1.00				
5.3	Établir et entretenir des partenariats stratégiques avec les organisations nationales, régionales et internationales	0.65	0.30	0.95	0.65	0.30	0.95	1.35	0.50	1.85	1.35	0.50	1.85	1.35	0.50	1.85				
5.4	Communiquer sur les activités du CIRC et diffuser efficacement les informations à ce sujet	5.00	3.00	8.00	5.00	3.00	8.00	5.00	3.00	8.00	5.00	3.00	8.00	5.00	3.00	8.00				
		6.95	5.80	12.75	6.95	5.80	12.75	7.95	5.75	13.70	7.95	5.75	13.70	7.95	5.75	13.70				
<b>6</b>	<b>Permettre, soutenir et coordonner efficacement les recherches</b>																			
6.1	S'assurer que le CIRC est dirigé et géré selon les normes les plus élevées de ce secteur	11.35	23.30	34.65	11.35	23.30	34.65	11.45	22.75	34.20	11.45	22.75	34.20	11.45	22.75	34.20				
6.2	Investir de façon stratégique pour accroître les capacités du CIRC	0.75	0.60	1.35	0.75	0.60	1.35	0.65	0.60	1.25	0.65	0.60	1.25	0.65	0.60	1.25				
		12.10	23.90	36.00	12.10	23.90	36.00	12.10	23.35	35.45	12.10	23.35	35.45	12.10	23.35	35.45				
<b>TOTAL</b>		72.50	85.78	158.28	73.10	85.70	158.80	74.00	85.20	159.20	74.00	85.20	159.20	74.00	85.20	159.20				



<b>Tableau récapitulatif F</b> <b>RESUME DES MODIFICATIONS BUDGETAIRES PAR RAPPORT AU PRECEDENT BUDGET BIENNAL</b> (exprimé en euros)		
Description	Montant (euros)	Pourcentage augmentation/diminution par rapport à 2016-2017
1. Budget pour 2016-2017	43,413,599	
2. Augmentation / (diminution) effective du programme	482,550	1.11%
3. Augmentation / (diminution) de la réserve non programmée	0	0.00%
4. Augmentation / (diminution) due aux dépenses statutaires et à l'inflation	1,177,151	2.71%
5. Budget pour 2018-2019	45,073,300	3.82%

Tableau récapitulatif G										
RESUME DU BUDGET ORDINAIRE PAR RUBRIQUE DE DEPENSES ET PAR CAUSE D'AUGMENTATION/DE DIMINUTION										
(exprimé en euros)										
RUBRIQUE DE DEPENSES	Budget 2016-2017			Budget 2018-2019			AUGMENTATION/(DIMINUTION) BIENNALE 2018-2019 vs 2016-2017 (voir note ci-dessous)			
	2016	2017	2016-2017	2018	2019	2018-2019	Programme	Coût	Total	%
<b>Budget du personnel :</b>										
Professionnel	9,973,518	10,466,151	20,439,669	10,866,700	11,035,068	21,901,767	483,663	978,435	1,462,098	7.15%
Services généraux	6,094,986	6,310,654	12,405,640	6,159,249	6,423,775	12,583,023	(21,333)	198,716	177,383	1.43%
Total des charges de personnel	16,068,504	16,776,805	32,845,309	17,025,948	17,458,842	34,484,790	462,330	1,177,151	1,639,481	4.99%
<b>Budget hors personnel :</b>										
Assistance temporaire	40,000	40,000	80,000	40,000	59,000	99,000	19,000	0	19,000	23.75%
Conseillers temporaires (experts, hors réunions)	128,835	128,835	257,670	124,300	124,300	248,600	(9,070)	0	(9,070)	-3.52%
Autres dispositions contractuelles (APW, SSA et consultants)	196,800	196,800	393,600	206,700	194,700	401,400	7,800	0	7,800	1.98%
Réunions (conseillers temporaires et participants)	236,500	306,500	543,000	331,500	328,500	660,000	117,000	0	117,000	21.55%
Voyages en mission (toute catégorie de personnel y compris boursiers)	459,570	459,571	919,141	462,300	459,300	921,600	2,459	0	2,459	0.27%
Accords de recherche collaborative	387,534	374,665	762,199	333,400	258,400	591,800	(170,399)	0	(170,399)	-22.36%
Achats	150,396	150,636	301,032	128,650	128,890	257,540	(43,492)	0	(43,492)	-14.45%
Equipement et mobilier	156,853	145,853	302,706	172,960	152,990	325,950	23,244	0	23,244	7.68%
Bourses d'étude	734,500	734,500	1,469,000	756,900	754,900	1,511,800	42,800	0	42,800	2.91%
Services administratifs	152,100	152,620	304,720	145,300	145,970	291,270	(13,450)	0	(13,450)	-4.41%
Publications (y compris les coûts d'impression)	110,050	110,290	220,340	176,700	164,900	341,600	121,260	0	121,260	55.03%
Bibliothèque (livres et périodiques)	162,200	172,204	334,404	143,000	153,500	296,500	(37,904)	0	(37,904)	-11.33%
Entretien et fournitures de laboratoire	341,150	341,150	682,300	317,450	317,450	634,900	(47,400)	0	(47,400)	-6.95%
Entretien et droits de licence pour le matériel informatique	35,000	35,000	70,000	38,350	39,800	78,150	8,150	0	8,150	11.64%
Service d'entretien des bâtiments	1,595,371	1,570,007	3,165,378	1,570,000	1,613,000	3,183,000	17,622	0	17,622	0.56%
Développement et formation du personnel	95,000	95,000	190,000	99,000	90,800	189,800	(200)	0	(200)	-0.11%
Fonds du Directeur pour le développement	220,000	180,000	400,000	200,000	200,000	400,000	0	0	0	0.00%
Autres	86,400	86,400	172,800	77,800	77,800	155,600	(17,200)	0	(17,200)	-9.95%
	5,288,259	5,280,031	10,568,290	5,324,310	5,264,200	10,588,510	20,220	0	20,220	0.19%
Réserve non programmée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.00%
<b>TOTAL BUDGET ORDINAIRE</b>	21,356,763	22,056,836	43,413,599	22,350,258	22,723,042	45,073,300	482,550	1,177,151	1,659,701	3.82%
							1.11%	2.71%	3.82%	

Note : Les modifications portées au budget sont classées en deux groupes : modifications pour des exigences programmatiques ('Programme') et modifications pour cause de changement de coût ('Coût').

<b>Tableau récapitulatif H</b>								
<b>RESUME DU BUDGET ORDINAIRE ET DU PROJET DE FINANCEMENT</b>								
(exprimé en euros)								
OBJECTIFS DE NIVEAU 2	2016	2017	2016-2017	%	2018	2019	2018-2019	%
1. Décrire l'incidence du cancer	1,518,695	1,651,783	3,170,478	7.30%	1,734,106	1,773,287	3,507,393	7.78%
2. Comprendre les causes du cancer	6,045,378	6,280,298	12,325,676	28.39%	5,845,579	6,026,155	11,871,734	26.34%
3. Evaluer et mettre en oeuvre des stratégies de prévention et de lutte contre le cancer	2,178,446	2,241,818	4,420,264	10.18%	2,328,268	2,158,835	4,487,103	9.95%
4. Augmenter les capacités de recherche sur le cancer	5,093,809	5,187,538	10,281,347	23.68%	5,677,720	5,853,583	11,531,303	25.58%
5. Jouer un rôle stratégique de premier plan et renforcer l'influence du CIRC dans le domaine de la recherche sur le cancer au niveau mondial	2,205,074	2,253,179	4,458,253	10.27%	2,388,447	2,412,298	4,800,745	10.65%
6. Permettre, soutenir et coordonner efficacement les recherches	4,315,361	4,442,220	8,757,581	20.17%	4,376,138	4,498,884	8,875,022	19.69%
Total Budget ordinaire	21,356,763	22,056,836	43,413,599	100.00%	22,350,258	22,723,042	45,073,300	100.00%
<b>PROJET DE FINANCEMENT : (Voir Tableau récapitulatif I)</b>								
Fonds spécial du Conseil de Direction	250,000	250,000	500,000	1.15%	0	0	0	0.00%
Contributions des Etats participants	21,106,763	21,806,836	42,913,599	98.85%	22,350,258	22,723,042	45,073,300	100.00%

Tableau récapitulatif I									
RESUME DU PROJET DE FINANCEMENT PAR LES CONTRIBUTIONS DES ETATS PARTICIPANTS ET PAR LE FONDS SPECIAL DU CONSEIL DE DIRECTION (exprimé en euros)									
Etats participants	Nombre d'unités attribuées (voir Notes 1 & 2)	ANNEE 2018		ANNEE 2019		EXERCICE BIENNIAL 2018-2019	EXERCICE BIENNIAL 2016-2017	2018-2019 2016-2017	Montant Augmentation/ Augmentation/ (diminution)
		70% du budget financé par des contributions égales	30% du budget réparti conformément au système des unités	TOTAL	70% du budget financés par des contributions égales				
Allemagne	4	625,807	525,889	1,151,696	636,245	534,660	2,322,601	2,223,275	99,326
Australie	2	625,807	262,943	888,750	636,245	267,329	1,792,324	1,737,461	54,863
Autriche	1	625,807	131,473	757,280	636,245	133,666	1,527,191	1,494,554	32,637
Belgique	1	625,807	131,473	757,280	636,245	133,666	1,527,191	1,494,554	32,637
Brésil	2	625,807	262,943	888,750	636,245	267,329	1,792,324	1,737,461	54,863
Canada	2	625,807	262,943	888,750	636,245	267,329	1,792,324	1,737,461	54,863
Danemark	1	625,807	131,473	757,280	636,245	133,666	1,527,191	1,494,554	32,637
Espagne	2	625,807	262,943	888,750	636,245	267,329	1,792,324	1,737,461	54,863
Etats-Unis d'Amérique	8	625,807	1,051,779	1,677,586	636,245	1,069,320	3,383,151	3,194,903	188,248
Fédération de Russie	2	625,807	262,943	888,750	636,245	267,329	1,792,324	1,737,461	54,863
Finlande	0	625,807	0	625,807	636,245	0	1,262,052	1,494,554	(232,502)
France	4	625,807	525,889	1,151,696	636,245	534,660	2,322,601	2,223,275	99,326
Inde	1	625,807	131,473	757,280	636,245	133,666	1,527,191	1,494,554	32,637
Irlande	0	625,807	0	625,807	636,245	0	1,262,052	1,251,647	10,405
Italie	2	625,807	262,943	888,750	636,245	267,329	1,792,324	2,223,275	(430,951)
Japon	8	625,807	1,051,779	1,677,586	636,245	1,069,320	3,383,151	3,194,903	188,248
Maroc	0	625,807	0	625,807	636,245	0	1,262,052	0	1,262,052
Norvège	1	625,807	131,473	757,280	636,245	133,666	1,527,191	1,494,554	32,637
Pays-Bas	1	625,807	131,473	757,280	636,245	133,666	1,527,191	1,494,554	32,637
Qatar	0	625,807	0	625,807	636,245	0	1,262,052	1,251,647	10,405
République de Corée	2	625,807	262,943	888,750	636,245	267,329	1,792,324	1,494,554	297,770
Royaume-Uni	4	625,807	525,889	1,151,696	636,245	534,660	2,322,601	2,223,275	99,326
Suède	1	625,807	131,473	757,280	636,245	133,666	1,527,191	1,494,554	32,637
Suisse	1	625,807	131,473	757,280	636,245	133,666	1,527,191	1,494,554	32,637
Turquie	1	625,807	131,473	757,280	636,245	133,666	1,527,191	1,494,554	32,637
<b>TOTAL ETATS PARTICIPANTS</b>	<b>51</b>	<b>15,645,175</b>	<b>6,705,083</b>	<b>22,350,258</b>	<b>15,906,125</b>	<b>6,816,917</b>	<b>45,073,300</b>	<b>42,913,599</b>	<b>2,159,701</b>
<b>TOTAL GCSF</b>				<b>0</b>		<b>0</b>		<b>500,000</b>	<b>(500,000)</b>
<b>TOTAL FINANCEMENT</b>		<b>15,645,175</b>	<b>6,705,083</b>	<b>22,350,258</b>	<b>15,906,125</b>	<b>6,816,917</b>	<b>45,073,300</b>	<b>43,413,599</b>	<b>1,659,701</b>

Notes :

- Le détail du mode de calcul des contributions des Etats participants figure dans les Résolutions GC/15/R9, GC/54/R18 et GC/56/R6.
- Le groupement des pays aux fins de répartition selon le système des unités, conformément aux Résolutions en vigueur, se fonde sur le nouveau barème des contributions de l'OMS adopté par l'Assemblée mondiale de la santé en mai 2016 et applicable en 2017 (WHA69.14).
- La contribution du Maroc est comprise dans l'augmentation de 5,03% des contributions des Etats participants pour 2018-2019. Si l'on exclut le Maroc, l'augmentation globale des contributions est de 2,09%, pour compenser en partie l'absence du Fonds spécial du Conseil de Direction (GCSF).

*[Page intentionnellement laissée blanche]*



## ANNEXES

Ces sept tableaux supplémentaires sont également fournis à titre d'information :

- **Tableau d'information A – Budget du personnel et hors personnel par Section et par Groupe** : Ce tableau expose en détail l'affectation annuelle du budget du personnel et hors personnel par Section et par Groupe.
- **Tableau d'information B – Taux de change comptables des Nations Unies : conversion euro/dollar US** : Ce tableau présente les taux de change mensuels fixés par les Nations Unies pour la conversion de l'euro en dollar US, de janvier 2006 à décembre 2016.
- **Tableau d'information C – Structure de l'arbre des projets du CIRC et projets associés** : Ce tableau montre la structure de l'arbre des projets du CIRC, de l'objectif du niveau le plus élevé (niveau 1) aux objectifs de niveau plus détaillé (niveau 4) ainsi que les liens avec les projets qui leur sont associés.
- **Tableau d'information D – Classification des pays participants et attribution des unités pour le calcul des contributions** : Ce tableau fournit, à des fins de comparaison, des informations complémentaires à celles du Tableau récapitulatif I sur la classification des Etats participants du CIRC et l'attribution des unités pour le calcul des contributions pour le projet de budget 2018-2019 et pour les budgets biennaux précédents.
- **Tableau d'information E – Comparaison des contributions des Etats participants calculées selon le barème actuel et selon le nouveau barème** : Ce tableau présente, aux fins de comparaison, le montant des contributions des Etats participants pour le projet de budget 2018-2019 calculé selon le barème utilisé pour le budget 2016-2017 et selon le nouveau barème.
- **Tableau d'information F - Comparaison du projet de budget ordinaire 2018–2019 et du budget ordinaire adopté pour 2016-2017, par objectif de niveau 2/3** : Ce tableau fournit des informations complémentaires au Tableau récapitulatif B aux fins de comparaison du projet de budget 2018–2019 avec le budget adopté pour 2016–2017, par catégorie d'objectifs équivalente.
- **Tableau d'information G – Projets prioritaires nécessitant des contributions volontaires supplémentaires** : Ce tableau fournit des informations complémentaires à la section 3.3 Ressources extrabudgétaires.

*[Page intentionnellement laissée blanche]*

Tableau d'information A											
BUDGET DU PERSONNEL ET HORS PERSONNEL PAR SECTION ET PAR GROUPE (exprimé en euros)											
Section	Groupe	2018			2019			2018-2019			Budget total de la Section
		Budget du personnel	Budget total du Groupe	Budget total de la Section	Budget du personnel	Budget total du Groupe	Budget total de la Section	Budget du personnel	Budget hors personnel	Budget total du Groupe	
<b>Programme scientifique (Objectifs 1-5)</b>											
CSU	CSU	1,267,086	1,452,086	<b>1,452,086</b>	1,301,790	1,486,790	<b>1,486,790</b>	2,568,876	370,000	2,938,876	<b>2,938,876</b>
DIR	DIR	650,188	1,195,188	<b>1,195,188</b>	659,445	1,204,445	<b>1,204,445</b>	1,309,633	1,090,000	2,399,633	<b>2,399,633</b>
DIR Others	COM	998,283	1,274,443	<b>3,230,964</b>	1,022,466	1,288,406	<b>3,073,828</b>	2,020,849	542,000	2,562,849	<b>6,304,792</b>
	ETR	356,286	871,286		368,285	883,285		724,571	1,030,000	1,754,571	
	GHIS	124,484	244,484		40,000	40,000		124,484	160,000	284,484	
	LSB	613,751	840,751		635,137	862,137		1,248,888	454,000	1,702,888	
EDP	PRI	692,711	782,711	<b>1,322,559</b>	706,027	796,027	<b>1,345,934</b>	1,398,738	180,000	1,578,738	<b>2,668,493</b>
	SCR	449,848	539,848		459,907	549,907		909,755	180,000	1,089,755	
ENW	ENW	1,088,794	1,268,794	<b>1,268,794</b>	1,115,385	1,295,385	<b>1,295,385</b>	2,204,179	360,000	2,564,179	<b>2,564,179</b>
GEN	GCS	907,287	1,035,287	<b>1,820,955</b>	931,230	1,059,230	<b>1,861,889</b>	1,838,517	256,000	2,094,517	<b>3,682,844</b>
	GEP	678,668	785,668		695,659	802,659		1,374,327	214,000	1,588,327	
JMO	JMO	1,187,504	1,448,004	<b>1,448,004</b>	1,212,415	1,472,915	<b>1,472,915</b>	2,399,919	521,000	2,920,919	<b>2,920,919</b>
JNF	ICB	604,152	699,152	<b>1,664,755</b>	619,864	714,864	<b>1,700,507</b>	1,224,016	190,000	1,414,016	<b>3,365,262</b>
	ICE	870,603	965,603		890,643	985,643		1,761,246	190,000	1,951,246	
MCA	EGE	576,422	671,422	<b>1,353,047</b>	593,456	688,456	<b>1,385,160</b>	1,169,878	190,000	1,359,878	<b>2,738,207</b>
	MMB	586,625	681,625		601,704	696,704		1,188,329	190,000	1,378,329	
NME	BMA	696,287	757,287	<b>1,821,522</b>	828,192	889,192	<b>1,961,799</b>	1,524,479	122,000	1,646,479	<b>3,783,321</b>
	NEP	555,749	630,749		566,564	627,564		1,122,313	136,000	1,258,313	
	NMB	372,486	433,486		384,043	445,043		756,529	122,000	878,529	
SSR	ASO/ITS	258,002	1,198,752	<b>1,198,752</b>	268,055	1,234,299	<b>1,234,299</b>	526,057	1,906,994	2,433,051	<b>2,433,051</b>
SSR	DAF (GCG/SCI)	87,994	197,494	<b>197,494</b>	91,707	201,207	<b>201,207</b>	179,701	219,000	398,701	<b>398,701</b>
<b>Programme administratif (Objectif 6)</b>											
SSR	ASO	984,432	1,763,932	<b>4,376,138</b>	1,022,578	1,820,594	<b>4,498,884</b>	2,007,011	1,577,516	3,584,527	<b>8,875,022</b>
	BFO	1,136,181	1,165,181		1,167,873	1,196,873		2,304,054	58,000	2,362,054	
	DAF	402,493	412,993		411,258	421,758		813,751	21,000	834,751	
	HRO	473,623	565,123		490,082	581,582		963,705	183,000	1,146,705	
	ITS	405,909	468,909		415,076	478,076		820,985	126,000	946,985	
TOTAL	TOTAL	17,025,948	22,350,258	22,350,258	17,458,842	22,723,042	22,723,042	34,484,790	10,588,510	45,073,300	45,073,300

<b>Tableau d'information B</b>												
<b>TAUX DE CHANGE COMPTABLES DES NATIONS UNIES : EURO PAR RAPPORT AU DOLLAR US</b>												
De janvier 2006 à décembre 2016												
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	
Janvier	0.845	0.760	0.686	0.730	0.693	0.761	0.774	0.754	0.725	0.850	0.922	
Février	0.827	0.771	0.676	0.762	0.714	0.734	0.763	0.737	0.737	0.882	0.882	
Mars	0.844	0.755	0.661	0.782	0.741	0.728	0.746	0.773	0.731	0.943	0.895	
Avril	0.827	0.750	0.634	0.759	0.743	0.710	0.753	0.783	0.727	0.923	0.887	
Mai	0.791	0.732	0.642	0.744	0.774	0.675	0.755	0.764	0.723	0.904	0.882	
Juin	0.778	0.744	0.643	0.717	0.819	0.702	0.805	0.767	0.735	0.894	0.897	
Juillet	0.796	0.740	0.636	0.711	0.811	0.699	0.804	0.767	0.736	0.905	0.901	
Août	0.784	0.731	0.658	0.712	0.763	0.700	0.816	0.754	0.748	0.915	0.895	
Septembre	0.780	0.734	0.698	0.695	0.787	0.688	0.797	0.755	0.759	0.889	0.897	
Octobre	0.788	0.705	0.729	0.688	0.735	0.733	0.777	0.737	0.787	0.891	0.906	
Novembre	0.786	0.694	0.773	0.676	0.720	0.707	0.772	0.726	0.803	0.912	0.920	
Décembre	0.759	0.678	0.758	0.664	0.764	0.750	0.770	0.736	0.820	0.914	0.942	
Moyenne annuelle	0.800	0.733	0.683	0.720	0.755	0.716	0.778	0.754	0.753	0.902	0.902	
Moyenne biennale		0.767		0.701		0.735		0.766		0.827		2014/2015
		2006/2007		2008/2009		2010/2011		2012/2013				
Budget 2006/2007	adopté au taux de 0,815 €//\$ US		Budget 2010/2011	adopté au taux de 0,660 €//US\$								Budget 2014/2015
Budget 2008/2009	adopté au taux de 0,815 €//\$ US		Budget 2012/2013	adopté au taux de 0,675 €//US\$								Budget 2016/2017
												adopté au taux de 0,729 €//\$ US

Tableau d'information C					
STRUCTURE DE L'ARBRE DES PROJETS DU CIRCC ET PROJETS ASSOCIES					
OBJECTIF DE NIVEAU 1 : Réduire le fardeau du cancer dans le monde grâce à la recherche					
Objectifs de niveau 2/3					
Objectifs de niveau 4					
<p><b>1 Décrire l'incidence du cancer</b></p> <p>1.1 Améliorer et élargir l'établissement de statistiques relatives à la description du cancer</p> <p>1.2 Aider à améliorer la couverture et la qualité des registres du cancer, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire (PRFI)</p> <p>1.3 Améliorer la classification des tumeurs, essentielle pour l'enregistrement, la recherche et le traitement du cancer</p>	<p>Objectifs de niveau 4</p> <p>1.1.1 Élargir les analyses descriptives de l'incidence, de la mortalité, de la prévalence du cancer et de la survie, au niveau régional et mondial</p> <p>1.1.2 Améliorer la validité, la portée, la ponctualité et la diffusion des indicateurs appropriés pour le cancer, disponibles au niveau national, régional et mondial</p> <p>1.2.1 Améliorer la disponibilité, la qualité et la diffusion des données des registres via les Pôles régionaux du CIRCC, et promouvoir le rôle des registres pour établir des programmes de lutte contre le cancer enregistrés in cancer control planning</p> <p>1.3.1 Publier les ouvrages de la collection Classification OMS des Tumeurs</p>	<p>N° du projet</p> <p>Titre du projet</p>			
		PB.1819.CS.U.03	Epidémiologie descriptive du cancer		
		PB.1819.CS.U.01	Indicateurs du cancer: développement et diffusion		
		PB.1819.CS.U.02	Appui aux registres du cancer et développement des registres		
		PB.1819.IMO.03	Collection Classification OMS des tumeurs		
		<p><b>2 Comprendre les causes du cancer</b></p> <p>2.1 Identifier les facteurs de risque de cancer par des études épidémiologiques</p> <p>2.2 Elucider les mécanismes de la cancérogénèse par des études de laboratoire</p> <p>2.3 Évaluer avec des experts les données disponibles pour identifier les agents et les expositions cancérogènes pour les humains</p>	<p>2.1.1 Améliorer la compréhension du rôle des agents infectieux</p> <p>2.1.2 Améliorer la compréhension du rôle des facteurs environnementaux, professionnels et iatrogènes</p> <p>2.1.3 Améliorer la compréhension du rôle des facteurs nutritionnels, métaboliques et liés au mode de vie</p> <p>2.1.4 Améliorer la compréhension du rôle des facteurs génétiques au niveau du risque de cancer, et leur interaction avec les facteurs non génétiques</p> <p>2.2.1 Améliorer la compréhension des mécanismes biologiques et cellulaires intervenant dans la cancérogénèse</p> <p>2.2.2 Utiliser des biomarqueurs pour étudier les causes du cancer et pour la classification génétique moléculaire des tumeurs</p> <p>2.3.1 Publier les Monographies du CIRCC et les résultats stratégiques associés</p>	<p>N° du projet</p> <p>Titre du projet</p>	
				PB.1819.ICB.02	Détermination du rôle des agents infectieux dans différents cancers humains
				PB.1819.ICE.02	Spectre, histoire naturelle et prévention des cancers associés à des infections
				PB.1819.ENV.01	Etude des effets cancérogènes de l'exposition prolongée à des doses faibles de rayonnements ionisants
				PB.1819.ENV.02	Etude de l'exposition à des rayonnements non-ionisants (champs électromagnétiques)
				PB.1819.ENV.03	Etude des cancers pour lesquels on suspecte des causes environnementales, professionnelles ou liées au mode de vie
				PB.1819.ENV.04	Etude des expositions environnementales, professionnelles ou liées à des modes de vie uniques
				PB.1819.BMA.01	Biomarqueurs alimentaires et métaboliques associés au cancer et paramètres intermédiaires
PB.1819.NEP.01	Etudes d'épidémiologie moléculaire sur la nutrition, le métabolisme et le cancer				
PB.1819.NMB.02	Expositions alimentaires et mode de vie associés au cancer et autres maladies non transmissibles				
PB.1819.GCS.01	Identification des gènes impliqués dans le développement du cancer				
PB.1819.GEP.01	Epidémiologie génétique des cancers liés au tabac et à l'alcool				
PB.1819.GEP.02	Epidémiologie moléculaire du cancer du rein				
PB.1819.EGE.01	Altérations épigénétiques dans les études des causes et de la prévention du cancer				
PB.1819.ICB.01	Propriétés biologiques des agents infectieux dans les modèles expérimentaux <i>in vitro</i> et <i>in vivo</i>				
PB.1819.MMB.01	Altérations somatiques et mécanismes de la cancérogénèse associés à l'exposition à des facteurs de risque environnementaux				
PB.1819.EGE.02	Biomarqueurs épigénétiques en exposomique				
PB.1819.MMB.02	Altérations moléculaires comme biomarqueurs de l'exposition, du risque de cancer, et leur détection				
PB.1819.IMO.01	Monographies du CIRCC sur l'évaluation des risques cancérogènes pour l'homme				
<p><b>3 Évaluer et mettre en œuvre les stratégies de prévention et de lutte contre le cancer</b></p> <p>3.1 Améliorer la compréhension des interventions de prévention et de lutte contre le cancer</p> <p>3.2 Renforcer la mise en œuvre des programmes de prévention et de lutte contre le cancer</p>	<p>3.1.1 Analyser l'efficacité des stratégies de prévention primaire</p> <p>3.1.2 Analyser l'efficacité des stratégies de prévention secondaire</p> <p>3.1.3 Améliorer la compréhension des facteurs qui affectent le pronostic</p> <p>3.2.1 Identifier les facteurs qui affectent la mise en œuvre des programmes de prévention primaire et secondaire</p>	<p>N° du projet</p> <p>Titre du projet</p>			
		PB.1819.GHL.01	Etude d'intervention contre l'hépatite en Gambie (GHIS)		
		PB.1819.ICE.01	Introduction et suivi de la vaccination contre le VPH et dépistage du VPH dans les pays à revenu faible et intermédiaire		
		PB.1819.PRI.03	Epidémiologie et prévention du cancer de l'estomac		
		PB.1819.PRI.02	Stratégies de dépistage du cancer du col de l'utérus pour les pays à revenu faible et intermédiaire		
		PB.1819.ENV.05	Etude du mode de vie et des déterminants environnementaux du risque de cancer, du pronostic et de l'évolution du cancer		
		PB.1819.SCR.03	Amélioration de la qualité des services de dépistage, de diagnostic précoce et de traitement du cancer du sein dans les PRFI		
		PB.1819.ENV.06	Extension et évaluation des recommandations de prévention du cancer		
		PB.1819.PRI.01	Etudes sur l'introduction de la vaccination contre le VPH		
		PB.1819.SCR.01	Évaluation des mesures de contrôle du cancer du col de l'utérus dans les pays en développement		
		PB.1819.SCR.02	Évaluation du dépistage du cancer buccal et du cancer colorectal		
		PB.1819.SCR.04	Initiatives de dépistage du cancer & leur impact dans 5 continents		

Tableau d'information C	
STRUCTURE DE L'ARBRE DES PROJETS DU CIRC ET PROJETS ASSOCIES	
<b>OBJECTIF DE NIVEAU 1 : Réduire le fardeau du cancer dans le monde grâce à la recherche</b>	
<i>Objectifs de niveau 2/3</i>	<i>Titre du projet</i>
3.3 Evaluer avec des experts les données disponibles pour recommander des stratégies de prévention	PB.1819.JMO.02 Manuels du CIRC sur la prévention du cancer
<b>4 Augmenter les capacités de recherche sur le cancer</b>	
4.1 Augmenter les ressources humaines dédiées à la recherche sur le cancer	PB.1819.ETR.01 Programme de bourses et formation à la recherche du CIRC
4.2 Développer de nouvelles méthodes de recherche sur le cancer	PB.1819.ETR.02 Cours du CIRC
	PB.1819.ENV.07 Contribuer aux analyses biostatistiques avancées et développer des méthodes biostatistiques
	PB.1819.JCE.03 Amélioration des méthodes et modèles statistiques pour l'estimation des cancers associés aux infections
	PB.1819.NMB.01 Prise en compte du mode de vie et des expositions -omiques dans les modèles étiologiques sur la recherche sur le cancer
	PB.1819.BMA.02 Développement, basé sur la métabolomique, de biomarqueurs alimentaires, de biomarqueurs des composants alimentaires, des contaminants alimentaires et du métabolisme
	PB.1819.EGE.03 Profilage épigénomique applicable à l'épidémiologie moléculaire
	PB.1819.GCS.02 Les biomarqueurs non invasif pour la détection précoce du cancer
	PB.1819.MMB.03 Méthodologies expérimentales et ressources bioinformatiques pour l'aspect moléculaire du cancer
	PB.1819.NEP.02 Outils novateurs et nouvelles plateformes pour l'évaluation nutritionnelle dans l'épidémiologie du cancer
	PB.1819.GEP.03 Coordination de larges études de cohortes via des plateformes de recherche
	PB.1819.LSB.01 Gestion de la biobanque du CIRC et services de traitements pré-analytiques
	PB.1819.LSB.03 Développement de capacité et soutien des infrastructures de biobanque dans les pays à revenus faibles ou intermédiaires (PREI)
	PB.1819.GCS.03 Plateforme de génétique
	PB.1819.LSB.02 Soutien aux services de laboratoire
	PB.1819.LSB.04 Laboratoire d'histologie
	PB.1819.MMB.04 La base de données TP53 du CIRC
	PB.1819.SSR.03 Services informatiques et de laboratoire
	PB.1819.DIR.03 Investissement dans la recherche stratégique
<b>4.3 Fournir les ressources et l'infrastructure permettant de soutenir et de renforcer la recherche</b>	
4.3.1 Développer et entretenir les plateformes de recherche	
4.3.2 Développer et assurer la maintenance des services de laboratoire et des services informatiques	
4.3.3 Répondre aux demandes et opportunités de recherche qui se présentent en soutenant des initiatives nouvelles ou en cours	
<b>5 Jouer un rôle stratégique de premier plan et renforcer l'influence du Centre dans le domaine de la recherche au niveau mondial</b>	
5.1 Définir la vision et mettre en œuvre la stratégie scientifique du CIRC, en fournissant le cadre qui permettra d'atteindre les objectifs	PB.1819.DIR.01 Direction et Leadership
5.2 Superviser l'orientation stratégique du CIRC et la mise en œuvre de son programme	PB.1819.SSR.05 Soutien aux réunions du Conseil de Gouvernance et du Conseil Scientifique et interactions avec les états participants.
5.3 Etablir et entretenir des partenariats stratégiques avec les organisations nationales, régionales et internationales	PB.1819.DIR.02 Partenariats stratégiques
5.4 Communiquer sur les activités du CIRC et diffuser efficacement les informations à ce sujet	PB.1819.COM.01 Services d'information et de diffusion PB.1819.COM.02 Révision, mise en page et traduction PB.1819.COM.03 Services liés à internet PB.1819.COM.04 Relations presse et multimédia
<b>6 Permettre, soutenir et coordonner efficacement les recherches</b>	
6.1 S'assurer que le CIRC est dirigé et géré selon les normes les plus élevées de ce secteur	PB.1819.SSR.01 Bonne gestion des ressources humaines et des infrastructures PB.1819.SSR.06 Nouveau Centre
6.2 Investir de façon stratégique pour accroître les capacités du CIRC	PB.1819.SSR.02 Gestion financière selon la stratégie PB.1819.SSR.04 Culture du travail encourageant à explorer les nouvelles approches et opportunités

Tableau d'information D																										
CLASSIFICATION DES PAYS PARTICIPANTS ET ATRIBUITION DES UNITÉS POUR LE CALCUL DES CONTRIBUTIONS																										
De 2012 à 2019																										
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2">CLASSIFICATION DES PAYS CONFORMEMENT A LA RESOLUTION GC/15/R9</th> </tr> <tr> <th>% Contribution de l'OMS</th> <th>Barème CIRC (# unités)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>8% et au-dessus</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>4% et au-dessus ; moins de 8%</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>2% et au-dessus ; moins de 4%</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>0,5% et au-dessus ; moins de 2%</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>moins de 0,5%</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>													CLASSIFICATION DES PAYS CONFORMEMENT A LA RESOLUTION GC/15/R9		% Contribution de l'OMS	Barème CIRC (# unités)	8% et au-dessus	8	4% et au-dessus ; moins de 8%	4	2% et au-dessus ; moins de 4%	2	0,5% et au-dessus ; moins de 2%	1	moins de 0,5%	0
CLASSIFICATION DES PAYS CONFORMEMENT A LA RESOLUTION GC/15/R9																										
% Contribution de l'OMS	Barème CIRC (# unités)																									
8% et au-dessus	8																									
4% et au-dessus ; moins de 8%	4																									
2% et au-dessus ; moins de 4%	2																									
0,5% et au-dessus ; moins de 2%	1																									
moins de 0,5%	0																									
GROUPE ET UNITE ATTRIBUES A CHACUN DES ETATS PARTICIPANTS																										
Etat participant	NOUVEAU BAREME POUR LE PROJET DE BUDGET 2018-2019				2016-2017				2014-2015				2012-2013													
	% Contribution de l'OMS (WHA69.14)	Barème du CIRC (# unités)	Groupes CIRC	Barème du CIRC (# unités)	% Contribution de l'OMS (WHA68.12)	Barème du CIRC (# unités)	Groupes CIRC	Barème du CIRC (# unités)	% Contribution de l'OMS	Barème du CIRC (# unités)	Groupes CIRC	Barème du CIRC (# unités)	% Contribution de l'OMS	Barème du CIRC (# unités)	Groupes CIRC	Barème du CIRC (# unités)										
Allemagne	6.3892	2	4	7.1416	2	4	7.1416	2	4	7.1416	2	4	8.0186	1	8	8.0186	1									
Australie	2.3371	3	2	2.0741	3	2	2.0741	3	2	2.0741	3	2	1.9331	4	1	1.9331	4									
Autriche	0.7201	4	1	0.7981	4	1	0.7981	4	1	0.7981	4	1	0.8511	4	1	0.8511	4									
Belgique	0.8851	4	1	0.9981	4	1	0.9981	4	1	0.9981	4	1	1.0751	4	1	1.0751	4									
Brésil	3.8232	3	2	2.9342	3	2	2.9342	3	2	2.9342	3	2	1.6111	4	1	1.6111	4									
Canada	2.9211	3	2	2.9842	3	2	2.9842	3	2	2.9842	3	2	3.2072	3	2	3.2072	3									
Danemark	0.5840	4	1	0.6750	4	1	0.6750	4	1	0.6750	4	1	0.7361	4	1	0.7361	4									
Espagne	2.4431	3	2	2.9732	3	2	2.9732	3	2	2.9732	3	2	3.1772	3	2	3.1772	3									
Etats-Unis d'Amérique	22.0000	1	8	22.0000	1	8	22.0000	1	8	22.0000	1	8	22.0000	1	8	22.0000	1									
Fédération de Russie	3.0882	3	2	2.4382	3	2	2.4382	3	2	2.4382	3	2	1.6021	4	1	1.6021	4									
Finlande	0.4560	5	0	0.5190	4	1	0.5190	4	1	0.5190	4	1	0.5660	4	1	0.5660	4									
France	4.8592	2	4	5.5935	2	4	5.5935	2	4	5.5935	2	4	6.1234	2	4	6.1234	2									
Inde	0.7370	4	1	0.6660	4	1	0.6660	4	1	0.6660	4	1	0.5340	4	1	0.5340	4									
Irlande	0.3350	5	0	0.4180	5	0	0.4180	5	0	0.4180	5	0	0.4980	5	0	0.4980	5									
Italie	3.7482	3	2	4.4483	2	4	4.4483	2	4	4.4483	2	4	4.9994	2	4	4.9994	2									
Japan	9.6802	1	8	10.8338	1	8	10.8338	1	8	10.8338	1	8	12.5309	1	8	12.5309	1									
Maroc	0.0540	5	0	0.0620	5	0	0.0620	5	0	0.0620	5	0	0.0580	5	0	0.0580	5									
Norvège	0.8491	4	1	0.8511	4	1	0.8511	4	1	0.8511	4	1	0.8711	4	1	0.8711	4									
Pays-Bas	1.4821	4	1	1.6541	4	1	1.6541	4	1	1.6541	4	1	1.8551	4	1	1.8551	4									
Qatar	0.2690	5	0	0.2090	5	0	0.2090	5	0	0.2090	5	0	0.1350	5	0	0.1350	5									
République de Corée	2.0391	3	2	1.9941	4	1	1.9941	4	1	1.9941	4	1	2.2602	3	2	2.2602	3									
Royaume-Uni	4.4632	2	4	5.1794	2	4	5.1794	2	4	5.1794	2	4	6.6045	2	4	6.6045	2									
Suède	0.9561	4	1	0.9601	4	1	0.9601	4	1	0.9601	4	1	1.0641	4	1	1.0641	4									
Suisse	1.1401	4	1	1.0471	4	1	1.0471	4	1	1.0471	4	1	1.1301	4	1	1.1301	4									
Turquie	1.0181	4	1	1.3281	4	1	1.3281	4	1	1.3281	4	1	0.6170	4	1	0.6170	4									

Tableau d'information E									
COMPARAISON DES CONTRIBUTIONS DES ETATS PARTICIPANTS CALCULEES SELON LE BAREME ACTUEL ET SELON LE NOUVEAU BAREME									
(exprimées en euros)									
ETATS PARTICIPANTS	Budget adopté pour 2016-2017	Répartition du budget 2018-2019 selon le même barème que pour le budget 2016-2017			Répartition du budget 2018-2019 selon le nouveau barème			Augmentation/ (diminution) suite au changement de barème	Changement de groupe de pays
		Unités	2018-2019	% augmentation	Unités	2018-2019	% augmentation / diminution		
		Unités	Montant	%	Unités	Montant	%	Montant	
Allemagne	2,223,275	4	2,282,580	2.67	4	2,322,601	4.47	99,326	40,021
Australie	1,737,461	2	1,772,316	2.01	2	1,792,324	3.16	54,863	20,008
Autriche	1,494,554	1	1,517,184	1.51	1	1,527,191	2.18	32,637	10,007
Belgique	1,494,554	1	1,517,184	1.51	1	1,527,191	2.18	32,637	10,007
Brésil	1,737,461	2	1,772,316	2.01	2	1,792,324	3.16	54,863	20,008
Canada	1,737,461	2	1,772,316	2.01	2	1,792,324	3.16	54,863	20,008
Danemark	1,494,554	1	1,517,184	1.51	1	1,527,191	2.18	32,637	10,007
Espagne	1,737,461	2	1,772,316	2.01	2	1,792,324	3.16	54,863	20,008
Etats-Unis d'Amérique	3,194,903	8	3,303,110	3.39	8	3,383,151	5.89	188,248	80,041
Fédération de Russie	1,737,461	2	1,772,316	2.01	2	1,792,324	3.16	54,863	20,008
Finlande	1,494,554	1	1,517,184	1.51	0	1,262,052	-15.56	(232,502)	(255,132) passage du groupe 4 à 5
France	2,223,275	4	2,282,580	2.67	4	2,322,601	4.47	99,326	40,021
Inde	1,494,554	1	1,517,184	1.51	1	1,527,191	2.18	32,637	10,007
Irlande	1,251,647	0	1,262,052	0.83	0	1,262,052	0.83	10,405	0
Italie	2,223,275	4	2,282,580	2.67	2	1,792,324	-19.38	(430,951)	(490,256) passage du groupe 2 à 3
Japon	3,194,903	8	3,303,110	3.39	8	3,383,151	5.89	188,248	80,041
Maroc	0	0	1,262,052		0	1,262,052		1,262,052	0
Norvège	1,494,554	1	1,517,184	1.51	1	1,527,191	2.18	32,637	10,007
Pays-Bas	1,494,554	1	1,517,184	1.51	1	1,527,191	2.18	32,637	10,007
Qatar	1,251,647	0	1,262,052	0.83	0	1,262,052	0.83	10,405	0
République de Corée	1,494,554	1	1,517,184	1.51	2	1,792,324	19.92	297,770	275,140 passage du groupe 4 à 3
Royaume-Uni	2,223,275	4	2,282,580	2.67	4	2,322,601	4.47	99,326	40,021
Suède	1,494,554	1	1,517,184	1.51	1	1,527,191	2.18	32,637	10,007
Suisse	1,494,554	1	1,517,184	1.51	1	1,527,191	2.18	32,637	10,007
Turquie	1,494,554	1	1,517,184	1.51	1	1,527,191	2.18	32,637	10,007
TOTAL	42,913,599	53	45,073,300	5.03	51	45,073,300	5.03	2,159,701	0





Tableau d'information G	
<b>PROJETS PRIORITAIRES NECESSITANT DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES SUPPLEMENTAIRES</b>	
<b>1. Initiative mondiale pour le développement des registres du cancer (GICR)</b>	<b>Arbre des projets 1.2.1</b>
<p><b>Résumé du projet</b></p> <p>Selon les projections tenant compte de la croissance démographique, ce sont les pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI) qui seront, à l'avenir, les plus lourdement frappés par le cancer. Pour en atténuer l'impact, il est nécessaire de mettre en place des programmes de lutte contre le cancer dont l'efficacité soit établie sur des bases factuelles. Moins d'un tiers des PRFI disposent de registres du cancer basés sur la population (PBCR), nécessaires pour la planification, la mise en œuvre et le suivi de ces programmes. Coordinée par le CIRC, l'Initiative mondiale pour le développement des registres du cancer (GICR) regroupe les grands partenaires internationaux, avec l'objectif d'accélérer l'amélioration de la couverture, de la qualité et de l'utilisation des registres du cancer dans le monde, de façon à disposer des informations nécessaires pour guider les actions de lutte contre le cancer.</p> <p>L'initiative GICR apporte une aide structurée aux registres du cancer dans le but d'aider les pays à développer leurs propres capacités de surveillance du cancer. Coordinés par le CIRC, les six Pôles régionaux du CIRC servent de premier point de contact et de base pour l'organisation de formations techniques, pour les missions de consultation sur site, les tutorats et l'analyse des résultats pour la production de rapports politiques et scientifiques. Le projet GICR peut être considéré comme une extension des activités qui constituent, depuis sa création, une des pierres angulaires du Centre, consistant à produire des indicateurs dans le domaine du cancer et à promouvoir la recherche en épidémiologie descriptive.</p> <p><b>Déficit de financement</b></p> <p>Le déficit de financement du projet GICR pour l'exercice biennal 2018-2019 est d'environ <b>5,98 millions d'euros</b>. Le Secrétariat du GICR, situé au CIRC, est chargé de coordonner les activités, d'en suivre les progrès et de communiquer avec les différents partenaires, et aussi de fournir une aide technique aux Pôles régionaux et aux pays concernés. Pour pouvoir mener ces fonctions durant l'exercice biennal 2018-2019, il est nécessaire de disposer de <b>1,64 million d'euros</b> pour couvrir les frais d'infrastructure et les activités des Pôles régionaux. D'autres sources de financement seront sollicitées, à travers d'autres mécanismes, pour les 4,34 millions d'euros restants, destinés à aider les pays à effectuer eux-mêmes la surveillance selon les plans établis.</p> <p><u>Éléments livrables escomptés en 2018–2019 (sous réserve de disponibilité des ressources nécessaires)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conventions d'engagement à améliorer de façon mesurable la couverture, la qualité et la capacité à constituer des réseaux nationaux des registres du cancer dans au moins 20 PRFI ;</li> <li>• Transition d'un modèle de soutien et de formation centralisé vers un modèle décentralisé reposant sur les régions, grâce au renforcement de la présence des six Pôles du CIRC ;</li> <li>• Lancement d'un portail des pratiques exemplaires et production d'outils de formation en ligne pour soutenir les registres du cancer des PRFI.</li> </ul> <p>Ces activités auront un impact majeur dans les PRFI concernés en termes d'augmentation du nombre de personnes qualifiées travaillant dans les registres du cancer et d'amélioration de la qualité des données sur le cancer. Enfin, le GICR facilitera l'accès à des données solides sur le cancer pour la planification, le suivi et l'évaluation des activités nationales en matière de santé, de même qu'il rendra publiques des estimations nationales fiables sur l'incidence du cancer.</p>	

Tableau d'information G	
<b>PROJETS PRIORITAIRES NECESSITANT DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES SUPPLEMENTAIRES</b>	
<b>2. Programme des Monographies du CIRC</b>	<b>Arbre des projets : 2.3.1</b>
<b>Résumé du projet</b> <p>Le Programme des Monographies du CIRC a été créé en 1971 dans le but de fournir des évaluations actualisées et faisant autorité sur le risque de cancer associé à certains agents et expositions. Les facteurs de risque pouvant faire l'objet d'une évaluation sont variés : produits chimiques, agents physiques et biologiques, expositions professionnelles, mélanges complexes, aliments, médicaments et comportements. Près de 1000 agents ou expositions ont ainsi été évalués à ce jour. Les Monographies sont considérées comme la référence internationale absolue pour l'évaluation des risques cancérigènes. Les résultats sont diffusés dans le monde entier et utilisés par les agences sanitaires nationales et internationales pour soutenir les actions visant à limiter l'exposition aux agents reconnus comme cancérigènes ou soupçonnés de l'être. L'objectif du Programme, l'identification des causes du cancer, est en parfaite adéquation avec la mission fondamentale du Centre.</p> <b>Déficit de financement</b> <p>Se référant aux conseils d'un Groupe consultatif de 2014, le Programme des Monographies du CIRC développe maintenant une approche plus quantitative de l'évaluation des risques. Les Monographies concernant des agents pour lesquels on dispose d'une base de données suffisante incluront désormais une estimation quantitative du risque, dans la limite des données publiées.</p> <p>Pour soutenir cette démarche, la Section Monographies recrutera un spécialiste de l'évaluation quantitative de l'exposition. Ce chercheur aura la responsabilité opérationnelle de la section s'occupant des données d'exposition pour les Monographies : gestion des bases de données sur l'exposition, recherche et analyse des données d'exposition pertinentes en appui des Groupes d'experts, relecture des manuscrits et vérification des données restituées dans les rapports. Le recrutement d'un scientifique supplémentaire possédant l'expertise nécessaire et capable d'assumer des responsabilités en matière d'évaluation de l'exposition facilitera l'adoption d'une approche quantitative. Outre les gains en efficacité, cet accroissement des effectifs scientifiques, complété par le recrutement d'un rédacteur scientifique à mi-temps, permettra de raccourcir le délai entre la conclusion des évaluations et la publication finale des Monographies. Le coût total de 1,5 poste supplémentaire est d'environ <b>0,42 million d'euros</b> pour l'exercice biennal.</p> <u>Éléments livrables escomptés en 2018–2019 (sous réserve de disponibilité des ressources nécessaires)</u> <p>Les activités de ces nouveaux membres du personnel seront totalement intégrées aux objectifs globaux du programme, dont les éléments livrables pour l'exercice biennal sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Organisation de 5 réunions d'évaluation avec les Groupes de travail des Monographies ;</li><li>• Réunion d'un Groupe consultatif sur les priorités, chargé d'identifier les agents pouvant faire l'objet des prochaines évaluations ;</li><li>• Publication de 6 Monographies</li></ul> <p>Cette demande vient appuyer les efforts déployés pour diversifier les sources de financement du programme des Monographies. Actuellement, le programme peut compter sur près de 0,88 million d'euros par an provenant de sources extrabudgétaires qui s'ajoutent aux fonds provenant du budget ordinaire. Considérant l'impact mondial des Monographies et leur place centrale dans la mission du CIRC, il est extrêmement important de ne pas se limiter à la subvention qui finance à elle seule une large part des charges de personnel et des coûts opérationnels du programme.</p>	

Tableau d'information G	
<b>PROJETS PRIORITAIRES NECESSITANT DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES SUPPLEMENTAIRES</b>	
<b>3. Etude multicentrique des méthodes de dépistage et de tri à l'aide du test d'identification du virus du papillome humain (VPH) (ESTAMPA)</b>	<b>Arbre des projets : 3.1.2</b>
<p><b>Description du projet</b></p> <p>ESTAMPA est une initiative internationale menée en Amérique latine pour introduire le dépistage organisé du cancer du col de l'utérus à l'aide du test VPH et réduire ainsi la mortalité par cancer du col de l'utérus chez les femmes de cette région. A cet effet, il convient d'évaluer les toutes nouvelles techniques de dépistage qui peuvent être utilisées pour le tri des femmes positives pour le VPH, ainsi que différentes approches pour la mise en œuvre du dépistage du VPH dans la région.</p> <p>Environ 50 000 femmes de 30 à 64 ans subiront un test de dépistage du VPH dans 10 pays d'Amérique latine. L'étude fournira des données importantes pour définir les méthodes de tri permettant d'identifier, parmi les femmes dont le test VPH est positif, celles qui nécessitent des tests plus poussés ou un traitement, de façon à optimiser l'impact du dépistage en évitant de pratiquer trop d'exams et un excès de traitements. Cela permettra d'augmenter la faisabilité des programmes de dépistage dans les PRFI. Les composantes de recherche opérationnelle de cette étude guideront l'introduction des programmes de dépistage du VPH dans la région. Par ailleurs, la création d'un large réseau d'investigateurs travaillant sur le cancer à travers l'Amérique latine devrait permettre la naissance de nouvelles initiatives visant à développer la recherche dans la région. Ces activités sont tout à fait conformes aux principes et aux objectifs du CIRC.</p> <p><b>Déficit de financement</b></p> <p>Le budget global de l'étude pour 2017-2018, qui s'élève à 15 millions d'euros, est financé en grande partie par plusieurs subventions provenant d'organismes publics de financement des pays participants, du programme de recherche en santé génésique de l'OMS, d'une subvention de l'Institut national du Cancer des Etats-Unis, de l'UICC et de l'OPS, ainsi que par des contributions en nature de la part des universités et des gouvernements locaux participant à l'étude. La contribution supplémentaire permettra d'accélérer le déroulement du programme, et notamment l'évaluation de nouveaux biomarqueurs et de nouvelles approches de contrôle du cancer du col de l'utérus, et de consolider le large réseau d'investigateurs de la région.</p> <p>Le montant total de la contribution volontaire nécessaire durant la période 2018-2019 pour mener à bien les activités programmées est de <b>2 millions d'euros</b>.</p> <p><u>Eléments livrables escomptés en 2018–2019 (sous réserve de disponibilité des ressources nécessaires)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Consolidation des banques de données et de produits biologiques pour l'évaluation des méthodes de dépistage et de tri du cancer du col de l'utérus ;</li> <li>• Travail sur le terrain dans le cadre d'une sous-étude de l'impact psychologique des tests VPH ;</li> <li>• Evaluation de différentes stratégies de dépistage (par exemple, recours à l'auto-prélèvement) dans des sites d'étude sélectionnés ;</li> <li>• Conception de l'étude prospective de cohorte ESTAMPA (suivi sur 5 ans).</li> </ul>	

Tableau d'information G <b>PROJETS PRIORITAIRES NECESSITANT DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES SUPPLEMENTAIRES</b>	
<b>4. Dépistage du Cancer dans Cinq Continents (CanScreen5)</b>	<b>Arbre des projets : 3.2.1</b>
<b>Résumé du projet</b> <p>CanScreen5 constituera une base mondiale d'information sur les programmes de dépistage du cancer. Le projet vise à recueillir, analyser et disséminer les informations sur les caractéristiques, les performances et l'efficacité des programmes de dépistage dans le monde. Cette initiative devrait permettre aux pays d'améliorer la gestion et l'assurance de qualité des programmes de dépistage, de renforcer les systèmes d'information sur la santé et enfin d'aider à recueillir les données sur le dépistage et à promouvoir leur utilisation pour l'élaboration des politiques sanitaires et le développement de la recherche sur la prévention et la détection précoce du cancer.</p> <p>La méthode utilisée sera fondée sur l'expérience acquise récemment par le Centre lors de la compilation des données pour le Rapport européen sur les programmes de dépistage du cancer dans l'Union européenne. Les instruments de collecte des données et le plan d'analyse seront encore améliorés pour élargir leur base et pouvoir les adapter à différents contextes économiques. Une plateforme en ligne semblable à « Cancer Today » sera développée au sein de l'Observatoire mondial du cancer du CIRC, de façon à diffuser les résultats de manière adaptée auprès des responsables des politiques sanitaires, des responsables des programmes et des chercheurs.</p> <b>Déficit de financement</b> <p>CanScreen5 est un projet à long terme qui nécessite la standardisation de la collecte des données et des méthodes d'analyse dans de nombreux pays dont l'organisation des systèmes de santé se situe à des niveaux différents. Le budget nécessaire pour la totalité du projet est estimé à <b>3 millions d'euros</b> environ, dont <b>1,2 million</b> pour la première phase qui se déroulera en 2018-2019.</p> <u>Eléments livrables escomptés en 2018–2019 (sous réserve de disponibilité des ressources nécessaires)</u> <ul style="list-style-type: none"><li>• Développement d'outils et de recommandations pour la collecte et le partage des données sur les programmes de dépistage ;</li><li>• Collecte et analyse des données et des informations qualitatives sur les protocoles, la gestion et la performance des programmes de dépistage d'au moins 50 pays au cours de la première phase ;</li><li>• Développement des compétences pour la collecte des données sur les programmes de dépistage dans les pays sélectionnés ;</li><li>• Site internet pleinement fonctionnel pour la collecte des données et plateforme en ligne pour la diffusion d'informations adaptées aux besoins des différents utilisateurs.</li></ul> <p>CanScreen5 représente un moyen puissant de disposer de données standardisées, collectées de façon systématique et d'indicateurs permettant d'évaluer la performance des programmes de dépistage du cancer dans tous les pays qui ont mis en place de tels programmes. Grâce au développement d'un système d'information sanitaire sur les programmes de dépistage de qualité, les pays disposeront des outils et des incitations qui leur permettront d'améliorer le recueil des données.</p>	

Tableau d'information G <b>PROJETS PRIORITAIRES NECESSITANT DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES SUPPLEMENTAIRES</b>	
<b>5. Manuels du CIRC sur la prévention du cancer (HCP)</b>	<b>Arbre des projets : 3.3.1</b>
<b>Résumé du projet</b> <p>Les Manuels du CIRC sur la prévention du cancer (<i>IARC Handbooks of Cancer Prevention – HCP</i>) présentent une évaluation des interventions et des stratégies efficaces dans la prévention du cancer, l'évaluation étant effectuée selon le même processus rigoureux que les Monographies. Les Manuels du CIRC ont évalué des agents de chimiques (chimioprévention), des stratégies particulières, des stratégies de dépistage et les politiques de lutte contre le tabac. Les Manuels du CIRC s'inscrivent dans le Plan d'action mondial de l'OMS pour la lutte contre les maladies non transmissibles. Le fait de disposer d'un consensus international émanant d'un organisme spécialisé et indépendant, appartenant à la famille des Nations Unies, fournit un guide faisant autorité pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de prévention, pour le développement de recommandations nationales et pour la communication avec les populations exposées au risque. L'évaluation des interventions primaires et secondaires et des stratégies de prévention du cancer, à partir de preuves scientifiques, est au cœur de la mission du CIRC.</p> <b>Déficit de financement</b> <p>Depuis que leur publication a repris, les Manuels sont produits avec l'aide du personnel du programme des Monographies et avec des financements très limités, et publiés en moyenne tous les 18 mois. L'objectif est de sécuriser un financement à long terme dédié aux Manuels, de façon à pérenniser le programme et d'augmenter les effectifs de façon à publier un Manuel par an.</p> <p>L'ensemble des coûts pour la publication d'un Manuel s'élevant à <b>0,520 million d'euros</b>, il faudrait un financement de 1,04 million d'euros pour l'exercice biennal 2018-2019.</p> <u>Éléments livrables escomptés en 2018–2019 (sous réserve de disponibilité des ressources nécessaires)</u>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Publication du Manuel du CIRC Vol. 17 sur le dépistage du cancer colorectal ;</li><li>• Publication du Manuel du CIRC Vol. 18 (thème à déterminer).</li></ul>	

Tableau d'information G <b>PROJETS PRIORITAIRES NECESSITANT DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES SUPPLEMENTAIRES</b>	
<b>6. Programme des bourses d'études du CIRC</b>	<b>Arbre des projets : 4.1.1</b>
<p><b>Résumé du projet</b></p> <p>Fonction statutaire fondamentale du Centre depuis une cinquantaine d'années, le Programme des bourses d'étude a largement contribué au développement des ressources humaines pour la recherche sur le cancer dans le monde entier. Le principal objectif du Programme est de dispenser une formation dans les domaines de la recherche sur le cancer correspondant au programme du Centre. Le Programme des bourses vise également à catalyser la création de collaborations entre le CIRC, les chercheurs sur le cancer et les instituts de recherche. Même si ces dernières années tous les pays ont pu participer à ce programme, une priorité a été accordée aux PRFI.</p> <p>La grande majorité des bourses distribuées dans le cadre de ce programme sont des bourses postdoctorales, qui permettent à de jeunes chercheurs en début de carrière de se former au CIRC pendant deux ans. Les boursiers des PRFI peuvent soumettre une demande de subvention d'aide au retour qui leur permettra de poursuivre leur activité de recherche dans leur propre pays. Le Programme attire aussi des chercheurs extérieurs confirmés qui peuvent bénéficier d'une allocation pour participer à des projets de recherche collaborative au Centre. Enfin, des bourses de courte de durée ont également été établies en relation avec l'Université d'été du CIRC.</p> <p><b>Déficit de financement</b></p> <p>Dans le projet de budget ordinaire pour 2018-2019, les financements alloués au Programme s'élèvent à 0,86 million d'euros, ce qui permet d'accorder 11 bourses postdoctorales de deux ans au cours de l'exercice biennal (en incluant la contribution supplémentaire exceptionnelle de 80 000 € mentionnée dans l'Objectif 4 du programme). Au cours des sept dernières années, des financements extrabudgétaires supplémentaires ont été assurés grâce à deux subventions consécutives de la Commission européenne (EC MSCA FP7-COFUND), complétées par des accords bilatéraux avec le <i>Cancer Council Australia</i> et la <i>Cancer Society</i> irlandaise. Le financement du programme COFUND a permis d'attribuer huit bourses doctorales de deux ans supplémentaires par exercice biennal. En 2015, le CIRC a soumis une nouvelle demande de subvention dans le cadre de l'appel EC MSCA H2020-COFUND-2015, mais il a été déclaré inéligible.</p> <p>L'objectif étant de maintenir le nombre de bourses accordées, il reste à trouver <b>0,56 million d'euros</b> pour l'exercice biennal, à partir d'autres sources de financement.</p> <p><u>Eléments livrables escomptés en 2018–2019 (sous réserve de disponibilité des ressources nécessaires)</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Dix-huit bourses postdoctorales de deux ans accordées par le CIRC sur l'exercice biennal ;</li><li>• Partenariats établis pour développer de nouvelles des bourses postdoctorales bilatérales;</li><li>• Quatre bourses de courte durée accordées chaque année ;</li><li>• Deux allocations pour chercheur extérieur confirmé chaque année.</li></ul> <p>Ce financement supplémentaire permettrait de maintenir la possibilité de formation du même nombre de chercheurs en début de carrière ; le CIRC pourrait poursuivre sa mission de formation des nouvelles générations de chercheurs sur le cancer, spécialement dans les PFRI.</p>	

Tableau d'information G	
<b>PROJETS PRIORITAIRES NECESSITANT DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES SUPPLEMENTAIRES</b>	
<b>7. « Nouveau Centre » Plus du CIRC</b>	<b>Arbre des projets : 6.1.1</b>
<p><b>Résumé du projet</b></p> <p>Le « Nouveau Centre » correspond à un grand projet de construction d'un nouveau bâtiment qui devrait aider le CIRC à remplir sa mission pendant 30 à 50 ans. Ce nouveau bâtiment fait partie intégrante du plan de continuité du CIRC, en assurant son hébergement dans une infrastructure présentant des garanties de sécurité sur le long terme.</p> <p>C'est la Métropole de Lyon, avec le concours d'autres instances françaises, qui est chargée de la supervision durant la phase d'étude et de construction du nouveau bâtiment du CIRC dans le biodistrict de Lyon-Gerland. Le projet a débuté en 2011, en étroite collaboration avec les autorités locales, et devrait s'achever en 2021 quand le CIRC déménagera dans ses nouveaux locaux. Le budget pour l'essentiel du projet s'élève à 49,26 millions d'euros (chiffres de juillet 2016), financés par les autorités françaises ; il couvre la construction du bâtiment et une partie du coût de l'infrastructure et des équipements.</p> <p>Le CIRC s'occupe de la coordination et assiste la Métropole de Lyon dans la gestion quotidienne du projet ; il doit également financer et gérer l'agencement et l'installation des bureaux, des salles de réunion et des équipements collectifs, le renouvellement partiel des équipements scientifiques du CIRC et le déménagement dans les nouveaux locaux. Le CIRC profitera également de cette occasion pour moderniser les installations et créer un environnement de travail agréable pour le personnel. Ces activités ne sont pas comprises dans le budget cité plus haut qui ne concerne que le gros œuvre du projet de Nouveau Centre.</p> <p><b>Déficit de financement</b></p> <p>Les coûts supplémentaires pour le déménagement et l'installation du CIRC dans les nouveaux locaux s'élèvent, selon une estimation conservatrice, à 7,78 millions d'euros. La Direction du CIRC s'est engagée à mettre de côté 1,5 million d'euros pris sur les frais généraux au cours de la période de cinq ans qui va de 2015 à 2019, ce qui permettra de couvrir une partie du déménagement. La Ville de Lyon donnera 1,2 million d'euros provenant de la vente des bâtiments Latarget et BRC ; ce montant sera utilisé pour couvrir une partie du coût de la conception et de l'installation des bureaux. Le solde résiduel des fonds accordés par le Conseil de Direction pour les services juridiques liés au projet de Nouveau Centre (Résolution GC/54/R6) ainsi que les revenus anticipés de la vente de l'ancien mobilier et des vieux équipements aideront à couvrir ces dépenses. Il reste néanmoins à trouver <b>5,04 millions d'euros</b> sur la période quinquennale 2017-2021, avec un objectif de <b>2,52 millions d'euros</b> pour la période biennale 2018-2019.</p> <p><u>Eléments livrables escomptés en 2018–2019 (sous réserve de disponibilité des ressources nécessaires)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation des plans et installation des bureaux, des salles de conférence et des infrastructures TIC (0,94 million d'euros)</li> <li>• Renforcement des mesures de sécurité, parties publiques et infrastructure intérieure du bâtiment (0,86 millions d'euros)</li> <li>• Biobanque automatisée nouvellement installée et équipements de laboratoire (2,70 millions d'euros)</li> <li>• Transition harmonieuse et déménagement dans les nouveaux locaux sans interruption d'activité (0,54 million d'euros).</li> </ul>	